

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

5^{ème} RÉUNION DE 2012

Séance du 5 juillet 2012

CG12/5^{ème}/I-12

L'an deux mil douze, le 5 juillet, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : MM. Albert, Astoul, Astruc, Auriensis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Moignard, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.

**POLITIQUE DEPARTEMENTALE EN MATIERE
DE LOGEMENT SOCIAL**

Dans le cadre du budget primitif 2012, je vous ai exposé les principaux axes d'intervention du Conseil Général en matière d'habitat social.

Ainsi, **s'agissant de l'aide à la personne**, je vous ai présenté la nouvelle convention de gestion du Fonds de Solidarité Logement (FSL) conclue avec la Caisse d'Allocations Familiales de Tarn-et-Garonne, le règlement intérieur d'attribution des aides, le dispositif d'accompagnement social permettant le financement du logement temporaire et de l'hébergement ainsi que les actions de médiation juridique.

Comme lors des DM1 précédentes, je vous sou mets aujourd'hui le bilan FSL 2011.

Pour ce qui est de l'aide à la pierre, au-delà des bilans 2011 qui vous ont été présentés dans ce même cadre du budget primitif, concernant les crédits délégués par l'État sur la pierre publique et privée et les politiques d'accompagnement propres du Conseil Général, il s'agit aujourd'hui de vous faire part des premiers éléments de programmation 2012.

I - AIDE A LA PERSONNE : BILAN DU FSL

A – RAPPEL DU CADRE D'INTERVENTION DU FSL

Depuis le 1er janvier 2005, en application de la loi du 13 août 2004, la responsabilité du FSL incombe au Conseil Général.

Par ailleurs, comme le lui permet la législation, le Grand Montauban – Communauté d'Agglomération (GMCA) a opté pour la création d'un fonds de solidarité intercommunal sur son territoire. Celui-ci est opérationnel depuis le 1er janvier 2007 et est intégré dans le fonds départemental, notamment par la mise en oeuvre du règlement unique précité.

Les ressources de ce fonds ont été affectées à hauteur de 47 % au fonds du Grand Montauban – Communauté d'Agglomération (GMCA) et 53 % au fonds départemental. Mais, à compter du 1er janvier 2012, suite à la signature de la nouvelle convention de gestion avec la CAF 82, ces clés de répartition seront désormais de 40 % pour le fonds du GMCA et de 60 % pour le fonds départemental.

Concernant les dépenses, les décisions d'attribution des aides relèvent soit de la CAF dans le cadre de sa délégation, soit des commissions plénières (composées de représentants des collectivités délégataires), décisionnaires chacune pour leur fonds.

B – LE BILAN COMPTABLE 2011

Le bilan comptable 2011 (nomenclature plan comptable 1982) présenté par les services de la CAF (cf annexe 1), s'établit à **1 038 208,97 €** (contre 1 401 400,21 € en 2010), soit une baisse de 25,91 % .

1- L'actif

Le montant des immobilisations financières s'élève à **428 211,77 €** en 2011 contre 357 275,90 € en 2010. Cette variation confirme l'augmentation générale du volume des aides en 2011 et la forte croissance corrélative des prêts.

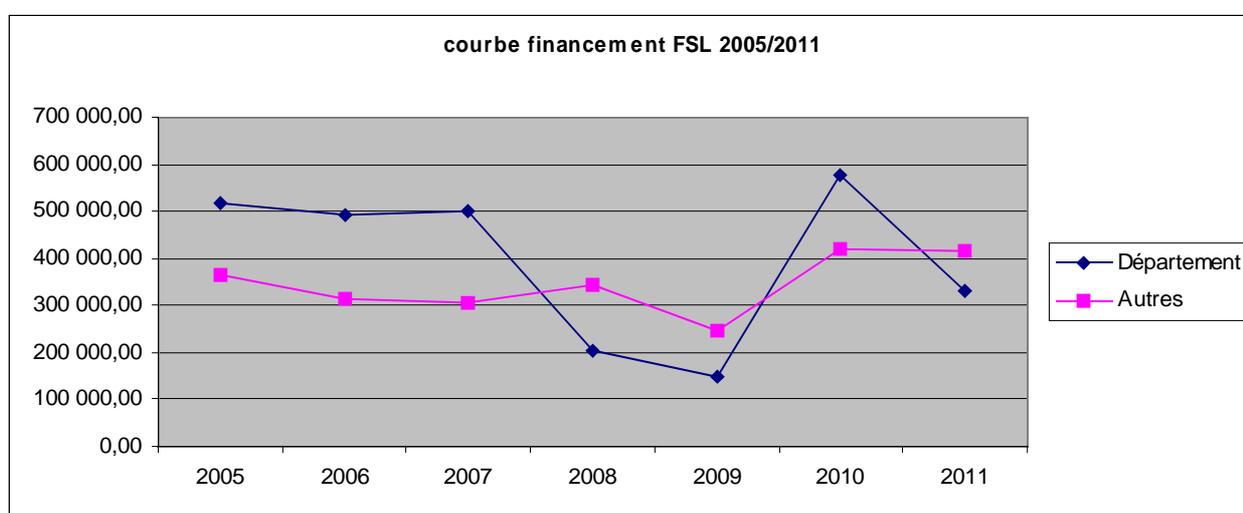
2 – Le passif

Les capitaux propres s'inscrivent à hauteur de **938 249,80 €** Ils diminuent en raison d'un résultat négatif de **328 094,36 €** qui sera inscrit au compte « report à nouveau » du FSL.

3 – Le fonds de roulement (FDR)

Le fonds de roulement qui représente la différence entre les capitaux propres et l'actif immobilisé, est en forte diminution en raison de la baisse du montant global des participations financières (-25 %). La dotation du Conseil Général en 2011 est de **332 348,00 €** (contre 575 272,00 € en 2010).

	2008	2009	2010	2011
FDR	650 184,91	594 678,06	801 668,99	510 038,03



1 – LES RESSOURCES DU FSL EN 2011

1.1 - Les ressources externes

Elles sont essentiellement constituées de la dotation du Conseil Général et de l'enveloppe transférée de l'Etat, de la dotation versée par le GMCA et des participations volontaires déclinées dans le tableau annexé au présent rapport intitulé « participations au titre du FSL exercice 2011 » pour un total de **746 518,58 €**

Le volume global des autres participations qui s'établissent à 414 169,90 € en 2011 contre 421 207 € en 2010 ont enregistré une légère baisse de 2 %.

	2007	2008	2009	2010	2011
Département...	502 724,00 €	202 724,00 €	150 000,00 €	75 272,09 €	332 348,68 €
Autres (1).....	306 388,84 €	343 345,50 €	246 318,14 €	421 200,00 €	414 169,90 €
TOTAL	809 112,84 €	546 069,50 €	396 318,14 €	996 479,09 €	746 518,58 €

(1) La rubrique « autres » intègre les contributions provenant des partenaires suivants : EDF – GDF – CAF de Tarn-et-Garonne – Syndicat départemental d'électricité – communes – communautés de communes – sociétés d'HLM – MSA et centres communaux d'action sociale du département.

1.2 – Les ressources internes

Elles proviennent des prêts remboursés pour un montant de **295 999,56 €** qui progressent légèrement de 1,4 % par rapport à l'année précédente en raison de l'endettement croissant des familles.

	2008	2009	2010	2011	Evol. 2010/2011
Prêts accordés	315 772,05 €	260 445,35 €	302 960,60 €	444 272,19 €	46,4 %
Prêts remboursés	327 005,33 €	325 804,07 €	292 006,23 €	295 999,56 €	1,36 %

Le volume des prêts accordés en 2011 qui s'est élevé à 444 272 € est en forte progression (302 960 € en 2010) puisque l'on constate une hausse de 47 % (contre 16,3 % entre 2009 et 2010) ce qui confirme la remarque précédente sur l'endettement croissant des familles.

Le montant des prêts remboursés est plutôt stable et s'établit aux alentours de 300 000 €.

Selon chaque territoire, les prêts remboursés se déclinent de la façon suivante :

	2009	2010	2011	Evol. 2010/2011
Prêts remboursés GMCA	109 666,18 €	99 802,84 €	104 460,70 €	+ 4,66 %
Prêts remboursés DEPARTEMENT	216 137,89 €	192 203,39 €	191 538,86 €	- 0,34 %
TOTAL	325 804,07 €	292 006,23 €	295 999,56 €	

Le volume des remboursements de prêts est stable sur le fonds départemental alors qu'il est en progression sur le fonds du GMCA. Mais le FSL du département encaisse un montant de remboursements de prêts deux fois supérieur à celui enregistré par le FSL GMCA.

2 - LES DEPENSES DU FSL EN 2011

Les aides FSL peuvent être accordées soit sous forme de prêts, soit sous forme de subventions (secours).

2.1 – Les prêts

Le FSL a accordé des prêts pour une enveloppe de **444 272,19 €** dans les domaines suivants :

- l'accès au logement pour 43 % de l'enveloppe
- le maintien dans le logement pour 15 %
- l'énergie pour 38 %
- l'eau pour 4 %

Ce montant est réparti selon les territoires comme suit :

- CONSEIL GENERAL : 300 253,66 €
- GMCA : 144 018,53 €

2.2 – Les secours

Les secours accordés en 2011 se sont élevés à **689 881,91 €** Ils concernent des aides :

- à l'accès à un logement locatif pour 9 % de ce montant
- au maintien dans le logement locatif pour 19 %
- au paiement des fournisseurs d'énergie pour 61 %
- au paiement des fournisseurs d'eau pour 10 %
- diverses pour 1 %

Ce montant est réparti selon les territoires comme suit :

- CONSEIL GENERAL : 471 114,77 € soit 68 %
- GMCA : 218 767,14 € soit 32 %

2.3 – Les autres charges du FSL

Elles sont composées par :

- les frais de gestion versés à la CAF :
 - . par le Conseil Général pour un montant de **106 000 €**
 - . par le GMCA pour un montant de **94 000 €**

- les remises gracieuses consenties pour **5 519 €**
- des créances admises en non valeur à hauteur de **35 354 €**

Ces admissions font suite à plusieurs tentatives de recouvrements restées infructueuses. Une provision pour dépréciation de prêts de **45 542 €** a été constituée en fin d'exercice, conformément à la réglementation comptable.

C – ANALYSE DES AIDES INDIVIDUELLES DANS LE BUDGET 2011

Il faut entendre par « aides » les enveloppes cumulées de prêts et de secours.

Dans le bilan 2011 présenté par les services de la CAF, annexé au présent rapport, le montant du budget FSL consacré aux aides individuelles s'est élevé à **1 128 682,10 €** pour 4 097 dossiers traités dont :

- 766 793,43 € pour 2 776 dossiers instruits sur le territoire du Conseil Général (contre 545 795,06 € pour 1 953 dossiers en 2010),
- 361 888,67 € pour 1 321 dossiers se rapportant au territoire du Grand Montauban - Communauté d'Agglomération (contre 333 518,41 € pour 1 307 dossiers en 2010).

A ce total, il convient d'ajouter **5 472,00 €** correspondants aux visites techniques réalisées dont :

- 897,00 € sur le territoire du Grand Montauban - Communauté d'Agglomération,
- 4 575,00 € sur le territoire du Conseil Général.

Donc, un total général de **1 134 154,10 euros**.

1 – Analyse des données

Le tableau ci-après récapitule la répartition des aides accordées par territoire et par domaine d'intervention.

Répartition des aides :

Territoires →	GMCA		CONSEIL GENERAL		TOTAL 2011	RAPPEL 2010
	Domaines d'intervention ↓	Nombre de dossiers	Montant des aides	Nombre de dossiers		
Aide à l'accès : dépôt de garantie	419	106 282,53 €	588	152 798,64 €	259 081,17 € pour 1 007 dossiers	133 020,59 € pour 631 dossiers
Aide aux impayés de loyer	166	72 530,24 €	273	123 828,40 €	196 358,64 € pour 439 dossiers	174 664,96 € pour 636 dossiers
Aide aux impayés de gaz	237	54 974,50 €	201	49 398,94 €	104 373,44 € pour 438 dossiers	102 578,67 € pour 351 dossiers
Aide aux impayés d'électricité	459	117 364,00 €	1 052	296 252,25 €	413 616,25 € pour 1 511 dossiers	363 660,30 € pour 1 176 dossiers
Aide aux impayés d'eau	25	5 695,40 €	485	80 894,24 €	86 589,64 € pour 510 dossiers	62 096,20 € pour 328 dossiers
Autres énergies	15	5 042,00 €	177	63 620,96 €	68 662,96 € pour 192 dossiers	43 292,75 € pour 138 dossiers
TOTAL GENERAL	1 321	361 888,67 €	2 776	766 793,43 €	1 128 682,10€ pour 4 097 dossiers	879 313,47 € pour 3 260 dossiers

En observant ce tableau, il apparaît que :

- L'enveloppe consacrée en 2011 pour **l'aide à l'accès** représente près du double du montant versé en 2010 en raison de la restriction dans la prise en charge des dépôts de garantie par le LOCAPASS (Groupe CILEO). Aussi, on constate une **forte hausse du nombre de dossiers présentés** (1 007 en 2011 contre 631 en 2010), soit une augmentation de 59,58 %.

- A contrario, le nombre de demandes **d'aides aux impayés de loyers** est en baisse (439 en 2011 contre 636 en 2010) alors que le montant des aides est en progression de 12,42 % (196 358,64 € en 2011 contre 174 664,96 € en 2010).

- Toutes les **aides relatives aux impayés d'énergie** sont en hausse et plus particulièrement celles concernant les impayés d'électricité qui culminent à 413 616,25€ (contre 363 660,30 € en 2010). Cette progression est observée également pour le nombre de dossiers (1 511 en 2011 contre 1 176 en 2010).

- De même, **les aides aux autres énergies (bois, fioul, pétrole...)** pris en charge par le FSL depuis le 23 juillet 2009 et concernant essentiellement le territoire du Conseil Général, ont enregistré une hausse de 58,60 % en valeur (68 662,96 € en 2011 contre 43 292,75 € en 2010) alors que le nombre de dossiers est en légère hausse (192 en 2011 contre 138 en 2010).

- **Les aides relatives aux impayés de gaz** sont stables. Elles affichent un montant de 104 373,44 € (contre 102 578,67 € en 2010) alors que le nombre de dossiers est en augmentation (438 en 2011 contre 351 en 2010). Elles sont concentrées principalement sur le territoire du GMCA à hauteur de 53 %.

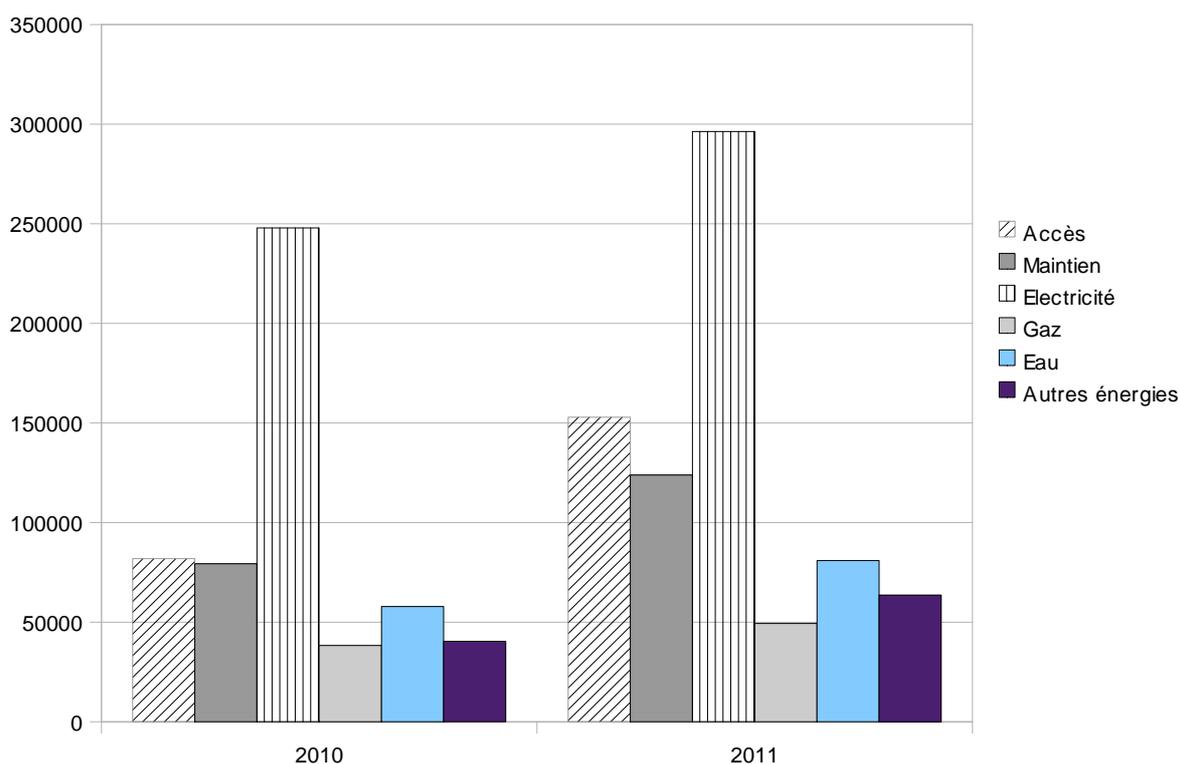
- En revanche, **les aides aux impayés d'eau** sont observées surtout sur le territoire du Conseil Général en raison des abandons de créances accordées sur les communes de Montauban et de Villemade. Elles présentent un montant de 86 589,64€ (contre 62 096,30 € en 2010) et enregistrent également une augmentation du nombre de dossiers (510 en 2011 contre 328 en 2010).

- Par ailleurs, en 2011, **les aides accordées sous forme de prêts** représentent 39,15 % contre 34,37 % en 2010. Ce sont ainsi les secours qui s'imposent avec un taux de 60,85 %. Ceux ci sont accordés aux familles surendettées ou cumulant plusieurs prêts en cours de remboursement.

2 – Comparatif des aides annuelles accordées en 2010 et 2011 sur le territoire du Conseil Général :

	<i>Année 2010</i>		<i>Année 2011</i>	
	Nombre de dossiers	Montants en euros	Nombre de dossiers	Montants en euros
Accès	362	81 969,70	588	152 798,64
Maintien	233	79 330,89	273	123 828,40
Electricité	779	247 945,57	1 052	296 252,25
Gaz	137	38 355,13	201	49 398,94
Eau	312	57 823,90	485	80 894,24
Autres énergies	130	40 369,87	177	63 620,96
TOTAUX	1 953	545 795,06	2 776	766 793,43

Comparatif des aides annuelles accordées en 2010 et 2011



Les constats établis précédemment confirment que le poste d'aide aux impayés d'électricité demeure le plus important parmi l'ensemble des aides. Ils attestent de **l'augmentation de la précarité liée à la crise économique**.

Je vous propose d'approuver le bilan comptable (cf annexe 1) et financier (cf annexe 2) du FSL 2011 (étant précisé que ce bilan a été réalisé à partir de la gestion CAF - comptabilité privée).

II - AIDE A LA PIERRE

A - DELEGATION DE L'AIDE A LA PIERRE

1 - Prévision actualisée de programmation 2012 et rappel des objectifs 2012 (parc public)

Comme déjà présenté lors du budget primitif 2012 les objectifs de l'aide à la pierre publique ont été réorientés à partir de la prise en compte de deux priorités fixées par l'État et que le Conseil Général doit appliquer dans le cadre de sa délégation : **la prise en compte des tensions** sur les marchés locaux du logement et **la modulation corrélative des aides de l'État**, réorientées vers le logement d'insertion en zone tendue.

Cette programmation a toutefois un **caractère prévisionnel** car elle est constituée des seuls projets indiqués par les opérateurs à ce jour.

A cet effet, l'avenant pour l'année 2012, que vous m'avez autorisé à signer, prévoit un financement de l'État pour la réalisation de 40 PLA-I (prêt locatif aidé d'intégration) et 60 PLUS (prêt locatif à usage social), soit un total de **100 logements** subventionnables par l'État ou faisant l'objet de financements spécifiques.

Toutefois, depuis la signature de cet avenant 2012, les opérateurs HLM ont tenu à m'informer de **la programmation d'opérations nouvelles** (cf annexe 3).

D'autres modifications étant susceptibles d'intervenir dans les prochaines semaines, je vous propose de faire le bilan lors du budget primitif 2013.

2 - Les crédits de l'État délégués au Conseil Général pour 2012

Les crédits nécessaires à la réalisation du programme 2012 sont des crédits délégués par l'État qui figurent en dépenses et en recettes sur le budget départemental et sont sans incidence sur le budget départemental.

a) l'aide à la pierre publique

L'enveloppe de crédits affectés par l'État au logement social sera de **360 000 €** pour 2012 au titre des 100 logements susvisés, crédits que je vous propose d'inscrire en dépenses et en recettes et qui seront adaptés en fonction de l'évolution de la programmation.

b) l'aide à la pierre privée

* crédits 2012 :

Les crédits affectés par l'Anah pour 2012 s'élèvent à **1 725 715 €** pour les aides Anah aux travaux et à l'ingénierie - dont 519 200 € ont été ouverts au 31 mai - et **163 740 €** pour la prime ASE (Aide de Solidarité Ecologique) et l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du programme " habiter mieux " - dont **60 780 €** ont été ouverts au 31 mai-.

* consommation 2012 :

. CLAH du 6 avril : 65 221 € pour l'aide Anah et 22 314 € pour le programme " habiter mieux "

. CLAH du 23 avril : 162 597 € pour l'aide Anah et 13 030 € pour le programme " habiter mieux "

. CLAH du 12 juin : 284 239 € pour l'aide Anah et 34 714 € pour le programme " habiter mieux "

Soit une consommation globale au 30 juin de **512 057 €** pour l'aide Anah et **70 058 €** pour le programme " habiter mieux "

B – POLITIQUES DEPARTEMENTALES D'ACCOMPAGNEMENT

Ces politiques s'articulent depuis 2002 autour de 3 axes:

- l'aide à la production de logements sociaux
- la constitution de réserves foncières
- l'intégration du logement social dans la cité

Lors du dernier Budget Primitif 2012, vous avez décidé de réorienter ces politiques et de confier à la commission habitat le soin de proposer les contours d'une nouvelle politique prenant en compte les principes d'équilibre des territoires, de reconstruction des centres bourgs par la création de logement sociaux adaptés, dans un contexte d'aménagement harmonieux du territoire départemental.

L'Assemblée sera saisie lors de la DM2 des propositions de la commission habitat.

Je vous invite à délibérer sur l'ensemble des propositions du présent rapport et vous propose d'adopter les autorisations de programme (AP) et les crédits de paiement (CP) correspondants.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

Aide à la personne

- Approuve de bilan comptable (annexe 1) et financier (annexe 2) du FSL 2011 réalisé à partir de la gestion CAF-comptabilité privée ;

Aide à la pierre

Délégation de l'aide à la pierre :

* pour le parc public :

- Prend acte de la programmation actualisée des opérations 2012 (annexe 3) ;
- Précise qu'une recette de 360 000 € sur l'article B112, sous fonction 72 est prévue au titre du financement par l'État des crédits de délégation de l'aide à la pierre (parc public) pour 2012, concernant 100 logements ;
- Adopte les autorisations de programme et les crédits de paiement suivants :
 - 5 000 € sur l'article 204 142, sous fonction 72 correspondant à la programmation 2012 des Palulos communales avec les CP correspondants en 2012 ;
 - 177 500 € sur l'article 204 1782, sous fonction 72 correspondant à la programmation 2012 des opérations de construction et d'acquisition amélioration de Tarn et Garonne Habitat avec 77 500 € de CP en 2013 et 100 000 € en 2014 ;
 - 177 500 € sur l'article 204 22, sous fonction 72 correspondant à la programmation 2012 des opérations de construction et d'acquisition amélioration des opérateurs privés avec 77 500 € de CP en 2013 et 100 000 € en 2014 ;

* pour le parc privé :

- Précise qu'une recette de 189 455 € sur l'article B18, sous fonction 72 est prévue au titre du financement par l'État des crédits de délégation de l'aide à la pierre pour le parc privé/ANAH pour 2012 ;

- Adopte les autorisations de programme et les crédits de paiement suivants :
 - 1 795 490 € (dont 1 700 000 € inscrits au BP 2012) sur l'article 204 22, sous fonction 72 au titre de l'Anah (aide aux propriétaires occupants et bailleurs) avec 350 000 € de CP en 2012, 806 035 € en 2013 et 639 45 € en 2014 ;
 - sur l'article 204 142, sous fonction 72 correspondant aux aides de l'Anah destinées aux collectivités locales :
 - 39 068 € pour l'année 2010 avec les CP correspondants en 2012
 - 60 471 € pour l'année 2011 avec les CP correspondants en 2012
 - 93 965 € pour l'année 2012 avec les CP correspondants en 2013.

Politiques départementales d'accompagnement

- Prend acte que l'Assemblée sera saisie lors de la DM2 des propositions de la commission habitat relative aux contours d'une nouvelle politique prenant en compte les principes d'équilibre des territoires, de reconstruction des centres bourgs par la création de logement sociaux adaptés, dans un contexte d'aménagement harmonieux du territoire départemental.

Adopté à l'unanimité.

(M. Gonzalez a quitté la salle lors de l'examen des dossiers concernant Tarn-et-Garonne Habitat et n'a pas voté)

Le Président,

I - 12 ann 1

ETAT DES PARTICIPATIONS

AU 31 DECEMBRE 2011

PRÉFECTURE
de TARN-ET-GARONNE

10 AOÛT 2012

ARRIVÉE

PARTICIPATIONS AU TITRE DU F.S.L. EXERCICE 2011

TOTAL

Situation au 31/12/2011

CONTRIBUTEURS	CONTRIBUTIONS A RECEVOIR EN 2011	CONTRIBUTIONS RECUES 2011	RESTE A recevoir
CONSEIL GENERAL	344 468,57	344 468,57	-
CONSEIL GENERAL - annul. Prod. à recev 2010	-12 119,89	-12 119,89	-
E D F	80 000,00	80 000,00	-
GDF	26 000,00	26 000,00	-
CMTR	196 148,00	196 148,00	-
C.A.F. DE T & G	50 000,00	50 000,00	-
AUTRES PARTENAIRES			
TARN ET GARONNE HABITAT	5 610,00	5 610,00	-
COLOMIERS HABITAT	76,50	76,50	-
ERILIA	264,00	264,00	-
COMMUNE DE CASTELMEYRAN	1 317,00	1 317,00	-
SA HLM LES CHALET	252,00	252,00	-
PROMOLOGIS	3 000,00	3 000,00	-
COMMUNE DE BIOULE	523,50	523,50	-
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE	15 000,00	15 000,00	-
COMMUNE DE MEAUZAC	527,50	527,50	-
COMMUNE DE LAFRANCAISE	1 400,00	1 400,00	-
COMMUNE DE DURFORT	152,00	152,00	-
COMMUNE DE SAINT ANTONIN	772,40	772,40	-
COMMUNE DE FINHAN	625,00	625,00	-
COMMUNE DE GRISOLLES	3 410,00	3 410,00	-
COMMUNE DE DEUPENTALE	550,00	550,00	-
COMMUNE DE POMPIGNAN	670,00	670,00	-
COMMUNE DE MONTRICOUX	500,00	500,00	-
COMMUNE DE LABASTIDE ST PIERRE	720,00	720,00	-
COMMUNE DE ST NICOLAS DE LA GRAVE	305,00	305,00	-
COMMUNE D'ESCATALENS	300,00	300,00	-
C.I.A.S. DES DEUX RIVES	7 500,00	7 500,00	-
COMMUNE DE MONTASTRUC	150,00	150,00	-
COMMUNE DE PUYCORNET	300,00	300,00	-
COMMUNE DE LA SALVETAT BELMONTET	350,00	350,00	-
COMMUNE DE MONTAGUDET	100,00	100,00	-
COMMUNE DE L'HONOR DE COS	680,00	680,00	-
COMMUNE DE PIQUECOS	186,00	186,00	-
CC QUERCY CAUSSADAIS	9 000,00	9 000,00	-
SAEP DU BAS QUERCY	950,00	950,00	-
COMMUNE DE LAUZERTE	800,00	800,00	-
COMMUNE DE SERIGNAC	250,00	250,00	-
COMMUNE DE LACOURT ST PIERRE	200,00	200,00	-
COMMUNE DE VILLEBRUMIER	584,00	584,00	-
COMMUNE DE VAREN	372,00	372,00	-
COMMUNE DE LAVIT	500,00	500,00	-
COMMUNE DE MONTECH	150,00		150,00
COMMUNE DE VERDUN SUR GARONNE	1 423,00		1 423,00
MSA	2 552,00		2 552,00
CONTRIBUTIONS TOTALES	746 518,59	742 393,58	4 125,00

PARTICIPATIONS AU TITRE DU F.S.L. EXERCICE 2011

CONSEIL GENERAL

Situation au 31/12/2011

CONTRIBUTEURS	CONTRIBUTIONS A RECEVOIR EN 2011	CONTRIBUTIONS RECUES 2011	RESTE A RECEVOIR
CONSEIL GENERAL	344 468,57	344 468,57	-
CONSEIL GENERAL - annul. Prod. à recev 2010	-12 119,89	-12 119,89	
E D F	42 400,00	42 400,00	-
GDF	13 780,00	13 780,00	-
C.A.F. DE T & G	26 500,00	26 500,00	-
AUTRES PARTENAIRES			
TARN ET GARONNE HABITAT	2 973,30	2 973,30	-
COLOMIERS HABITAT	40,54	40,54	-
ERILIA	139,92	139,92	-
COMMUNE DE CASTELMEYRAN	1 317,00	1 317,00	-
SA HLM LES CHALETS	133,56	133,56	-
PROMOLOGIS	1 590,00	1 590,00	-
COMMUNE DE BIOULE	523,50	523,50	-
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE	7 950,00	7 950,00	-
COMMUNE DE MEAUZAC	527,50	527,50	-
COMMUNE DE LAFRANCAISE	1 400,00	1 400,00	-
COMMUNE DE DURFORT	152,00	152,00	-
COMMUNE DE SAINT ANTONIN	772,40	772,40	-
COMMUNE DE FINHAN	625,00	625,00	-
COMMUNE DE GRISOLLES	3 410,00	3 410,00	-
COMMUNE DE DELPENTALE	550,00	550,00	-
COMMUNE DE POMPIGNAN	670,00	670,00	-
COMMUNE DE MONTRICOUX	500,00	500,00	-
COMMUNE DE LABASTIDE ST PIERRE	720,00	720,00	-
COMMUNE DE ST NICOLAS DE LA GRAVE	305,00	305,00	-
COMMUNE D'ESCATALENS	300,00	300,00	-
CIAS DES DELIX RIVES	7 500,00	7 500,00	-
COMMUNE DE MONTASTRUC	150,00	150,00	-
COMMUNE DE PUYCORNET	300,00	300,00	-
COMMUNE DE LA SALVETAT BELMONTET	350,00	350,00	-
COMMUNE DE MONTAGUDET	100,00	100,00	-
COMMUNE DE L'HONOR DE COS	680,00	680,00	-
COMMUNE DE PIQUECOS	186,00	186,00	-
CC QUERCY CAUSSADAIS	9 000,00	9 000,00	-
SAEP DU BAS QUERCY	845,00	845,00	-
COMMUNE DE LAUZERTE	800,00	800,00	-
COMMUNE DE SERIGNAC	250,00	250,00	-
COMMUNE DE LACOURT ST PIERRE	200,00	200,00	-
COMMUNE DE VILLEBRUMIER	584,00	584,00	-
COMMUNE DE VAREN	372,00	372,00	-
COMMUNE DE LAVIT	500,00	500,00	-
COMMUNE DE MONTECH	150,00		150,00
COMMUNE DE VERDUN SUR GARONNE	1 423,00		1 423,00
MSA	1 352,56		1 352,56
CONTRIBUTIONS TOTALES	464 370,96	461 445,40	2 925,56

BILAN CONSOLIDE 2011
FSL TARN-ET-GARONNE

BILAN

N° de compte	ACTIF au 31/12	Brut au 31/12	Amortissements et provisions (à déduire)	Exercice 2011		Net au 31/12
				Net au 31/12	Net au 31/12	
	ACTIF IMMOBILISE					
20	Immobilisations incorporelles			-		
21 - 23	Immobilisations corporelles			-		
27 (sauf 275)	Immobilisations financières (1)	473 754,07	45 542,30	428 211,77		357 275,90
275	Dépôts et cautionnement			-		
	Total I	473 754,07	45 542,30	428 211,77		357 275,90
	ACTIF CIRCULANT					
441 - 443 - 4673	Financements et participations volontaires restant à recevoir	4 125,00		4 125,00		219 425,88
409 - 42 - 43 - 461 - 462 - 463 - 465 - 4671 - 4672 - 4678 - 4687	Créances diverses	26 073,50		26 073,50		15 219,38
50	Valeurs mobilières de placement			-		
51 - 53	Disponibilités	579 798,70		579 798,70		809 479,04
47 - 48	Charges constatées d'avance (2) et comptes transitoires			-		
	Total II	609 997,20	-	609 997,20		1 044 124,31
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)			-		
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 083 751,27	45 542,30	1 038 208,97		1 401 400,21
	(1) Dont à moins d'un an (brut)			-		
	(2) Dont à plus d'un an			-		

DEPARTEMENT :

TARN ET GARONNE

Année 2011

BILAN

N° de compte	PASSIF au 31/12	Exercice 2011	Exercice 2010
	CAPITAUX PROPRES		
102	Biens mis à disposition		
103	Fonds propres	473 754,07	366 354,80
11	Report à nouveau	792 590,09	580 291,97
12	Résultat de l'exercice (positif ou négatif)	-328 094,36	212 298,12
	Total I	938 249,80	1 158 944,89
151 - 158	Provisions pour risques et charges (II)		
	DETTES		
401 - 408	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
404	Dettes liées aux immobilisations		
447 - 464 - 466 - 467 - 4886	Autres dettes	99 959,17	242 455,32
471-4731-475-48 7	Produits constatés d'avance (1) et compte transitoires		
	Total III	99 959,17	242 455,32
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 038 208,97	1 401 400,21
	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
<i>Hors bilan</i> : montant des engagements de cautionnement et garanties donnés			
test de la ventilation des produits constatés d'avance, sur +/- un an		RAS	RAS

PARTEMENT

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2011

TARN ET GARONNE

N° de compte	CHARGES	Exercice 2011	Exercice 2010
	CHARGES D'EXPLOITATION		
60	Achats matières et fournitures		
61-62	Autres achats et charges externes	200 000,00	200 000,00
63	Impôts et taxes		
1-642-643-646	Salaires et traitements		
345 ^ 47-648	Charges sociales		
	CHARGES SPECIFIQUES		
657	Subventions	689 881,91	578 533,87
654	Autres charges spécifiques	40 873,36	10 839,58
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations		
6812 à 6817	Dotations aux provisions		
	AUTRES CHARGES		
658	Charges diverses de gestion courante		
	Total I	930 755,27	789 373,45
	CHARGES FINANCIERES		
686	Dotations aux amortissements et aux provisions	36 463,40	1 868,48
66	Charges financières		
	Total II	36 463,40	1 868,48
	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
671-678	Sur opérations de gestion		
675	Sur opérations en capital		
687	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Total III	-	-
	TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	967 218,67	791 241,93
	Solde créditeur (résultat positif)		212 298,12
	Total général	967 218,67	1 003 540,05

DEPARTEMENT :

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2011

TARN ET GARONNE

N° de compte	PRODUITS	Exercice 2011	Exercice 2010
	PRODUITS D'EXPLOITATION		
74	Subventions d'exploitation	639 119,31	996 364,30
781-79	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
75	Autres produits		
	Total I	639 119,31	996 364,30
	PRODUITS FINANCIERS		
764+768	Intérêts et autres produits assimilés		
786	Reprises sur provisions et transferts de charges		7 175,67
767	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total II	-	7 175,67
	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
771-778	Sur opérations de gestion	5,00	0,08
776	Sur opérations en capital		
787	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total III	5,00	0,08
	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)	639 124,31	1 003 540,05
	Solde débiteur (résultat négatif)	328 094,36	
	Total général	967 218,67	1 003 540,05

DEPARTEMENT :

TABLEAU 1 - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

TARN ET GARONNE

Année 2011

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				-
Immobilisations corporelles				-
Immobilisations financières (sauf cpte 275)	366 354,80	444 272,19	336 872,92	473 754,07
Dépôts et cautionnements (cpte 275)				-
TOTAL	366 354,80	444 272,19	336 872,92	473 754,07

TABLEAU 2 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				-
Immobilisations corporelles				-
TOTAL	-	-	-	-

TABLEAU 3 - ETAT DES PROVISIONS

Ventilation des provisions par nature de risques et charges	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciation				
de prêts	9 078,90	36 463,40	-	45 542,30
d'autres immobilisations financières				-
d'autres actifs circulant				-
Provisions pour risques et charges				-
TOTAL	9 078,90	36 463,40	-	45 542,30

DEPARTEMENT : TARN ET GARONNE

TABLEAU 4 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2011

Créances	Montant brut	Degré de liquidité de l'actif		Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif	
		Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an			Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :				Dettes :			
Prêts				Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés			
Créances de l'actif circulant :				Dettes liées aux immobilisations			
Financements et participations volontaires restant à recevoir	4 126,00	4 126,00		Dettes fiscales et sociales			
Créances nées de la mise en jeu de cautionnement et de garantie				Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres créances diverses	25 073,50	25 073,50		Autres dettes	99 959,17	99 959,17	
Charges constatées d'avance				Produits constatés d'avance et comptes transitoires			
Comptes transitoires				TOTAL	99 959,17	99 959,17	*
TOTAL	30 198,50	30 198,50	*				

TABLEAU 5 - ETAT DES ENGAGEMENTS DE CAUTIONNEMENT ET GARANTIE
Année 2011

DEPARTEMENT :
TARN ET GARONNE

1 Nature des engagements	2 Montant des engagements au début de l'exercice	Mouvements de l'exercice			6 = 2+3-4-5 Montants des engagements à la fin de l'exercice
		3 Engagements donnés	4 Engagements échus avec mise en jeu (1)	5 Engagements échus sans mise en jeu (2)	
80111 - Cautionnements correspondant à une aide à l'accès à un logement locatif					-
80112 - Cautionnements correspondant à une aide au maintien dans le logement locatif					-
80113 - Cautionnements correspondant à une aide à un propriétaire occupant					-
8012 - Garanties données aux associations					-
8018 - Autres engagements donnés					-
TOTAL	-	-	-	-	-

(1) engagements échus avec mise en jeu du cautionnement ou de la garantie

(2) engagements échus sans mise en jeu du cautionnement ou de la garantie

TABLEAU 6 - ETAT DES PROVISIONS POUR COUVERTURE DES MISES EN JEU DE CAUTIONNEMENT ET GARANTIE

Montants des engagements à la fin de l'exercice	-
Provisions nécessaires pour couvrir le montant des engagements à la fin de l'exercice (1)	
Solde du compte de provisions en début d'exercice	
Ajustement du solde du compte de provisions (+ ou -)	
Solde du compte de provisions en fin d'exercice (2)	-

(1) calculées suivant les règles de constitution des provisions, telles que ces règles ont été adoptées par le comité directeur pour le FSL hors GIP ou par l'assemblée générale du GIP, en fonction du taux de couverture souhaité

(2) ce montant doit être au moins égal à celui des provisions nécessaires pour couvrir le montant des engagements à la fin de l'exercice.

TABLEAU 7 - ETAT DES PRETS

DEPARTEMENT :

TARN ET GARONNE

Année 2011

Immobilités financières	1 Solde au début de l'exercice	2 Accords	3 Remboursés	4 Irrecouvrables (*)	5-1+2-3-4 Solde à la fin de l'exercice	6 Solde à la fin de l'exercice par échéance des échéances		test sur répartition des échéances
						à moins d'un an	à plus d'un an	
2741 - Prêts correspondant à une aide à l'accès à un logement locatif	120 437,25	193 152,63	66 312,73	15 062,54	169 214,61	108 048,97	91 164,64	OK
27411 - Prêts en vue du paiement d'un dépôt de garantie								RAS
27412 - Prêts en vue du paiement des dettes locales antérieures								RAS
27413 - Autres prêts correspondant à une aide à l'accès à un logement locatif	20 457,25	193 152,63	66 312,73	15 062,54	169 214,61	108 048,97	91 164,64	OK
2742 - Prêts correspondant à une aide au maintien dans le logement locatif	75 600,64	65 900,77	48 408,75	10 355,21	62 644,55	42 296,04	40 345,71	OK
27421 - Prêts en vue du règlement de dettes de loyer et de charges locales	75 600,64	65 900,77	48 408,75	10 355,21	62 644,55	42 296,04	40 345,71	OK
27422 - Autres prêts correspondant à une aide au maintien dans le logement locatif								RAS
2743 - Prêts correspondant à une aide à un propriétaire occupant								RAS
27431 - Prêts en vue du règlement d'échéances d'emprunt employés								RAS
27432 - Prêts en vue du règlement de dettes de charges collectives								RAS
27433 - Autres prêts correspondant à une aide à propriétaire occupant								RAS
27451 - Prêts correspondant à une aide aux fournitures d'eau	10 126,18	18 968,05	1 954,64	462,50	13 647,19	6 742,96	5 934,50	OK
27452 - Prêts correspondant à une aide aux fournitures d'énergie	1 180,53	168 250,74	38 931,64	960,13	178 247,62	111 094,70	66 652,92	OK
27463 - Prêts correspondant à une aide aux fournitures de services téléphoniques								RAS
2744 - Prêts correspondant à une créance née de la mise en jeu de cautionnement ou garantie								RAS
2748 - Autres prêts								RAS
TOTAL (*)	366 354,30	444 272,19	236 989,66	40 873,36	473 754,07	271 756,30	201 957,77	OK

(*) Faire figurer les prêts reconnus irrécouvrables et comptabilisés, selon le cas, soit au compte 65412 "Charges sur autres créances faisant l'objet d'une remise gracieuse", soit au compte 65422 "Autres charges sur autres créances irrécouvrables".

DEPARTEMENT : TARN ET GARONNE

Année 2011

TABLEAU 8 - ETAT DES PROVISIONS SUR PRETS

	1 Provision au début de l'exercice	Augmentation Dotations de l'exercice		Diminution Reprises de l'exercice		6 Solde fin d'exercice
		2 Prêts consentis à l'exercice antérieurs	3 Prêts consentis sur exercice en cours	4 Reprises sur prêts remboursés	5 Reprises sur prêts (récouvrables)	
29741 - Prêts correspondant à une aide à l'accès à un logement locatif	4 625,00	14 224,59	-	-	-	18 749,59
297411 - Prêts en vue du paiement d'un dépôt de garantie						-
297412 - Prêts en vue du règlement des dettes locatives antérieures						-
297413 - Autres prêts correspondant à une aide à l'accès à un logement locatif	4 625,00	14 224,59				18 749,59
29742 - Prêts correspondant à une aide au maintien dans le logement locatif	1 095,50	9 343,96	-	-	-	10 439,46
297421 - Prêts en vue de règlement de dettes de loyer et de charges locatives	1 095,50	9 343,96				10 439,46
297422 - Autres prêts correspondant à une aide au maintien dans le logement locatif						-
29743 - Prêts correspondant à une aide à un propriétaire occupant						-
297431 - Prêts en vue du règlement d'échéances d'emprunt impayées						-
297432 - Prêts en vue du règlement de dettes de charges collectives						-
297433 - Autres prêts correspondant à une aide à copropriétaire occupant						-
297451 - Prêts correspondant à une aide aux fournitures d'eau	382,53	1 234,76				1 617,29
297452 - Prêts correspondant à une aide aux fournitures d'énergie	6 076,87	1 560,06				14 735,95
297453 - Prêts correspondant à une aide aux fournitures de services téléphoniques						-
29744 - Prêts correspondant à une créance née de la mise en jeu de cautionnement ou de garantie						-
29748 - Autres prêts						-
TOTAL	9 078,90	36 463,40	-	-	-	45 542,30

DEPARTEMENT : TARN ET GARONNE

Année 2011

TABLEAU 9 - ETAT DES SUBVENTIO. ACCORDEES

	Exercice 2011	Exercice 2010
6571 - Subventions correspondant à une aide à l'accès à un logement locatif	65 928,54	42 660,19
65711 - Subventions en vue du paiement d'un dépôt de garantie		
65712 - Subventions en vue du règlement de dettes locatives antérieures		
65713 - Autres subventions correspondant à une aide à l'accès à un logement locatif	65 928,54	42 660,19
6572 - Subventions correspondant à une aide au maintien dans le logement locatif	130 457,87	123 996,85
65721 - Subventions en vue du règlement de dettes de loyer et de charges locatives	130 457,87	123 996,85
65722 - Autres subventions correspondant à une aide au maintien dans le logement locatif	-	-
6573 - Subventions correspondant à une aide à un propriétaire occupant		
65731 - Subventions en vue du règlement d'échéances d'emprunt payées		
65732 - Subventions en vue du règlement de dettes de charges collectives		
65733 - Autres subventions correspondant à une aide à un propriétaire occupant		
65771 - Subventions correspondant à une aide aux fournitures d'eau	69 621,69	60 885,80
65772 - Subventions correspondant à une aide aux fournitures d'énergie	418 401,91	358 809,03
65773 - Subventions correspondant à une aide aux fournitures de services téléphoniques		
6574 - Dotations aux fonds associatifs		
6575 - Financement des mesures d'accompagnement social lié au logement		
6576 - Subventions au titre du financement de l'aide aux suppléments de dépenses de gestion		
6578 - Autres subventions	5 472,00	2 181,00
TOTAL	689 881,91	578 533,87

DEPARTEMENT : **TARN ET GARONNE** **TABLEAU 10 - ETAT DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT**
 Année 2011

	Exercice 2011	Exercice 2010
Charges donnant lieu à décaissement, hors charges d'ordre		
Achats		
Achats de sous-traitance et services extérieurs		
Autres services extérieurs :	200 000,00	200 000,00
Personnel extérieur à l'établissement		
Rémunération du gestionnaire comptable et financier	200 000,00	200 000,00
Autres		
Charges de personnel		
Impôts, taxes et versements assimilés		
TOTAL	200 000,00	200 000,00

	Exercice N		Exercice antérieur			7=3+6 restant dû au 31/12 de l'exercice N
	1 Montants prévus au titre de l'exercice N	2 Montants réalisés pendant l'exercice N	3=1-2 restant dû au exercice N	4 restant dû sur exercices antérieurs au début de l'exercice N (2)	5 restant dû sur exercices antérieurs de l'exercice N	
1373 - Département	1 312 342,58	332 940,86	-	1 063 700	6 937,00	-
13741 - Communes et centres communaux d'action sociale (CCAS)	7 517,40	15 244,40	1 573,00			1 573,00
13742 - Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et centres intercommunaux d'action sociale (CIAS)	2 12 848,00	212 848,00		188 149,00	188 149,00	
13748 - Autres collectivités territoriales						
13771 - Caisses d'allocations familiales	50 000,00	50 000,00				
13772 - ASSEDIC						
13773 - Organismes d'ILM et sociétés d'économie mixte	3 882,00	8 362,00				
13774 - Autres bailleurs	27 150	27 150,00				
13781 - Distributeurs d'eau	250 000	300 000				
13782 - Distributeurs d'énergie	68 300,00	100 000,00				
13783 - Opérateurs de services téléphoniques						
13775 - Organismes collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction						
13776 - Caisses de mutualité sociale agricole	2 552,00		2 552,00	2 320,00	2 320,00	2 552,00
13778 - Autres	15 000,00	15 000,00				
Sous total des participations volontaires	414 159,90	410 044,90	4 125,00	198 469,00	198 469,00	4 125,00
TOTAL GENERAL	746 518,58	742 383,58	4 126,00	207 308,00	207 308,00	4 126,00

NB : Pour les financements du Conseil Général, dans les montants prévus et encaissés de l'exercice, est inscrite l'annulation d'un produit à recevoir 2010 pour un montant de 12 119,89 €.

DEPARTEMENT :
TARN ET GARONNE

TABLEAU 12 - ETAT DES AUTRES CHARGES SPECIFIQUES

Année 2011

Autres charges spécifiques		Exercice 2011
65411 - charges sur créances nées de la mises en jeu de cautionnement, faisant l'objet d'une remise gracieuse		
65412 - charges sur autres créances faisant l'objet d'une remise gracieuse		5 518,89
6541 - charges sur créances faisant l'objet d'une remise gracieuse		5 518,89
65421 - autres charges sur créances irrécouvrables nées de la mise en jeu de cautionnement		
65422 - autres charges sur autres créances irrécouvrables		35 354,47
6542 - autres charges sur créances irrécouvrables		35 354,47
654 - Autres charges spécifiques		40 873,36

BILAN

N° de compte	ACTIF au 31/12	Exercice 2010		Net au 31/12	Net au 31/12
		Brut au 31/12	Amortissements et provisions (à déduire)		
	ACTIF IMMOBILISE				
20	Immobilisations incorporelles			-	
21 - 23	Immobilisations corporelles			-	
27 (sauf 275)	Immobilisations financières (1)	366 954,80	9 078,90	357 275,90	351 858,92
275	Dépôts et cautionnement			-	
	Total I	366 954,80	9 078,90	357 275,90	351 858,92
	ACTIF CIRCULANT				
441 - 443 - 4673	Financements et participations volontaires restant à recevoir	219 425,89		219 425,89	31 773,00
409 - 42 - 43 - 461 - 462 - 463 - 465 - 4671 - 4672 - 4678 - 4687	Créances diverses	15 219,38		15 219,38	20 568,34
50	Valeurs mobilières de placement			-	
51 - 53	Disponibilités	809 479,04		809 479,04	677 215,09
47 - 48	Charges constatées d'avance (2) et comptes transitoires			-	
	Total II	1 044 124,31	-	1 044 124,31	629 546,43
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)			-	
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 410 479,11	9 078,90	1 401 400,21	981 400,35
	(1) Dont à moins d'un an (brut)			-	
	(2) Dont à plus d'un an			-	

BILAN

N° de compte	PASSIF au 31/12	Exercice 2010	Exercice 2009
	CAPITAUX PROPRES		
102	Biens mis à disposition		
103	Fonds propres	366 354,80	366 240,01
11	Report à nouveau	580 291,97	627 804,48
12	Résultat de l'exercice (positif ou négatif)	212 298,12	-47 512,51
	Total I	1 158 944,89	946 531,98
151	Provisions pour risques et charges (II)		
	DETTES		
401 - 408	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
404	Dettes liées aux immobilisations		
447 - 464 - 466 - 467 - 4686	Autres dettes	242 455,32	34 868,37
471-4731-478-487	Produits constatés d'avance (1) et compte transitoires		
	Total III	242 455,32	34 868,37
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 401 400,21	981 400,35
	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
Hors bilan : montant des engagements de cautionnement et garanties donnés			
test de la répartition des produits constatés d'avance, sur +/- un an		RAS	RAS

année :	2011	Tests des documents comptables du FSL de :		TARN ET GARONNE
° du contrôle	Intitulé ou objet du contrôle	Résultat du test ; montant de l'écart si inégalité	Valeur relative (%) de l'écart	Commentaire - explications
	Contrôles comptables			
1	Cohérence du bilan sur N	BON		Le total bilan actif est égal au total bilan passif sur N.
2	Cohérence du bilan sur N-1	BON		Le total bilan actif est égal au total bilan passif sur N-1.
3	Cohérence du compte de résultat sur N	BON		Le total des produits dans le compte de résultat est égal au total des charges sur N.
4	Cohérence du compte de résultat sur N-1	BON		Le total des produits dans le compte de résultat est égal au total des charges sur N-1.
5	Cohérence des états comptables entre eux	BON		Le résultat de l'exercice au passif du bilan est identique au solde (créditeur ou débiteur) du compte de résultat sur année N.
6	Cohérence des états comptables entre eux	BON		Le résultat de l'exercice au passif du bilan est identique au solde (créditeur ou débiteur) du compte de résultat sur année N-1.
7	Dotations aux provisions de l'exercice	BON		Les dotations aux provisions renseignées dans les charges financières du compte de résultat auxquelles on ajoute les dotations aux provisions renseignées dans la partie exploitation du compte de résultat et celles figurant dans la partie "exceptionnel" doivent être égales au total des dotations aux provisions de l'exercice renseignée dans le tableau 3 - Etat des variations des provisions.
8-0	Etat des prêts (tab. 7)	BON		Etat des prêts : contrôle que l'état des prêts est rempli et que les prêts accordés sont suffisamment détaillés (aides au maintien / aides à l'accès / aides aux copropriétaires ...)
8-1	Prêts en valeur brute	BON		La valeur brute des immobilisations financières renseignée dans le bilan doit être supérieure ou égale au solde des prêts à la fin de l'exercice (total de la colonne 5 du tableau 7 : Etat de variation des prêts - mouvements de l'exercice).
8-2	Immobilisations financières	BON		La valeur brute des immobilisations financières renseignée dans le bilan doit être égale à la valeur brute à la clôture de l'exercice des immobilisations financières dans le tableau 1 (Etat de l'actif immobilisé).
8-2	Dépôts et cautionnement	BON		La valeur brute des dépôts et cautionnement renseignée dans le bilan doit être égale à la valeur brute à la clôture de l'exercice des dépôts et cautionnement dans le tableau 1 (Etat de l'actif immobilisé).
8-3	Prêts en valeur brute	BON		La valeur brute à la clôture de l'exercice des immobilisations financières dans le tableau 1 (Etat de l'actif immobilisé) doit être supérieure ou égale au solde des prêts à la fin de l'exercice (total de la colonne 5 du tableau 7 : Etat de variation des prêts - mouvements de l'exercice).
8-1	Créances diverses - exercice N	BON		La valeur des financements et participations volontaires restant à recevoir figurant à l'actif du bilan (exercice N) doit être égale au montant brut de ces financements et participations volontaires figurant dans l'actif circulant (dans tableau 4 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice).
9-5	Créances diverses - exercice N	BON		La valeur des créances diverses figurant à l'actif du bilan (exercice N) doit être égale à la somme des montants bruts des créances nées de la mise en jeu de cautionnement et de garantie et des autres créances diverses figurant dans l'actif circulant (dans tableau 4 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice).
9-2	Financements et participations volontaires restant à recevoir - exercice N	BON		Le montant des financements et participations volontaires restant à recevoir figurant à l'actif du bilan (exercice N) doit être égale aux financements et participations restant dus par Conseil général et participants volontaires à la fin de l'exercice N.
9-3	Créances diverses - exercice N	BON		Le montant brut des financements et participations volontaires restant à recevoir figurant dans l'actif circulant (dans tableau 4 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice) doit être égal aux financements et participations restant dus par Conseil général et participants volontaires à la fin de l'exercice N.

Année :	2011		Tests des documents comptables du FSL de :	TARN ET GARONNE
° du contrôle	Intitulé ou objet du contrôle	Résultat du test ; montant de l'écart si inégalité	Valeur relative (%) de l'écart	Commentaire - explications
9-4	Financements et participations volontaires restant à recevoir - exercice N-1	-12 119,89	-100,0	Le montant des financements et participations volontaires restant à recevoir figurant à l'actif du bilan (exercice N-1) doit être égale aux financements et participations restant dus par Conseil général et participants volontaires à la fin de l'exercice N-1
10	Charges constatées d'avance & comptes transitoires	BON		La valeur des charges constatées d'avance renseignée dans le bilan doit être égale au montant brut des créances de l'actif circulant (in tableau 4 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice).
11	Dettes fournisseurs	BON		La valeur des dettes fournisseurs renseignée dans le bilan doit être égale au montant brut des dettes fournisseurs (dans tableau 4 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice).
11 b	Dettes liées aux immobilisations	BON		La valeur des dettes liées aux immobilisations renseignée dans le bilan doit être égale au montant brut des dettes liées aux immobilisations (dans tableau 4 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice).
12	Autres Dettes	BON		La valeur des autres dettes renseignée dans le bilan doit être égale à la somme des montants bruts des dettes fiscales et sociales, des dettes sur immot., & comptes rattachés et autres dettes (dans tableau 4 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice).
13	Produits constatés d'avance	BON		La valeur des produits constatés d'avance renseignée dans le bilan doit être égale au montant brut des produits constatés d'avance (dans tableau 4 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice).
14	Fonds propres	40 673,36	3,2	La somme des fonds propres et du report à nouveau renseignés au passif du bilan N doit être égal à la somme des fonds propres N-1, du report à nouveau N-1 et du résultat N-1 et des prêts accordés durant l'année N (tableau 7 - Etat de variation des prêts - mouvements de l'exercice - colonne 2) diminués des prêts remboursés durant l'année N (tableau 7 - Etat de variation des prêts - mouvements de l'exercice - colonne 3)
15-1	Frais de fonctionnement (N)	BON		Le total de charges d'exploitation doit être égal au total des charges du tableau 10 - Frais de fonctionnement des FSL, renseignant les achats, les achats de sous-traitance et services extérieurs, les autres services extérieurs (la rémunération du gestionnaire comptable et financier, du personnel extérieur à l'établissement), les charges de personnel, les impôts taxes et versements assimilés (année N).
15-2	Frais de fonctionnement (N-1)	BON		Le total de charges d'exploitation doit être égal au total des charges du tableau 10 - Frais de fonctionnement des FSL, renseignant les achats, les achats de sous-traitance et services extérieurs, les autres services extérieurs (la rémunération du gestionnaire comptable et financier, du personnel extérieur à l'établissement), les charges de personnel, les impôts taxes et versements assimilés (année N-1).
16-1	Reprises sur provisions et transferts de charges	BON		Les reprises sur provisions et transferts de charges de l'exercice figurant dans les produits financiers du Compte de résultat doivent être supérieurs ou égaux aux reprises de provisions de l'exercice figurant à l'Etat des provisions sur prêts (tab.8)
16-2	Reprise de provisions sur les prêts	BON		Les reprises de provisions sur les immobilisations financières renseignées dans les produits financiers du compte de résultat doivent être égales aux reprises de provisions sur prêts renseignées dans le tableau 3 - Etat des provisions.
16-3	Prêts irrécouvrables	BON		Les Autres charges spécifiques (cpt 654) du compte de résultat doivent être supérieures ou égales au total des prêts irrécouvrables de l'exercice figurant dans l'Etat des prêts (tableau 7)
16-3b	Prêts irrécouvrables	BON		Les prêts irrécouvrables de l'exercice (Etat des prêts - tableau 7) doivent être égaux, ou inférieurs, à la somme des charges sur autres créances faisant l'objet d'une remise gracieuse et des autres charges sur autres créances irrécouvrables figurant au tab.12 - Etat des charges spécifiques (comptes 65412+ 65422)
16-4b	Autres charges spécifiques (cpt 654) Intégrer prêts irrécouvrables et charges sur créances nées de la mise en jeu d'un cautionnement ou d'une garantie	BON		La valeur des autres charges spécifiques figurant au compte de résultat doit être égale au total du tableau 12 - Etat des autres charges spécifiques

Année :	2011	Tests des documents comptables du FSL de :		TARN ET GARONNE
° du contrôle	Intitulé ou objet du contrôle	Résultat du test ; montant de l'écart si inégalité	Valeur relative (%) de l'écart	Commentaire - explications
16-4c	Charges sur créances nées de la mise en jeu d'un cautionnement ou d'une garantie	BON		Les charges sur créances nées de la mise en jeu d'un cautionnement ou d'une garantie (comptes 65411 et 65421 au tableau 12 - Etat des autres charges spécifiques) doivent être égales aux Mises en jeu de cautionnement & de garantie (tableau 5, colonne 4) diminuées de la somme des accords de Prêts correspondant à une créance née de la mise en jeu de cautionnement & garantie (cpté 2744 au tableau 7, colonne 2) et du montant brut des Créances nées de la mise en jeu de cautionnement et de garantie (Etat des échéances des créances et des dettes - tab. 4), cette somme étant plafonnée aux montants mis en jeu.
16-4	Autres charges spécifiques (cpté 654) intégrant prêts incouvrables et charges sur créances nées de la mise en jeu d'un cautionnement ou d'une garantie	BON		Les Autres charges spécifiques (cpté 654 du compte de résultat) doivent être égales aux Prêts incouvrables de l'exercice (Etat des prêts - tableau 7, colonne 4) augmentés des Mises en jeu de cautionnement & de garantie (tableau 5, colonne 4) diminuées de la somme des accords de Prêts correspondant à une créance née de la mise en jeu de cautionnement & garantie (cpté 2744 au tableau 7, colonne 2) et du montant brut des Créances nées de la mise en jeu de cautionnement et de garantie (Etat des échéances des créances et des dettes - tab. 4), cette somme étant plafonnée aux montants mis en jeu.
17-0	Etat des subventions accordées (exercice N) (tab.9)			Etat des subventions : contrôle que l'état des subventions accordées est rempli et que les subventions accordées (exercice N) sont suffisamment détaillées (aides au maintien / aides à l'accès / aides aux copropriétaires ...)
17-1	Subventions accordées (figurant dans les charges spécifiques du compte de résultat N)	BON		La valeur des subventions renseignées dans les charges spécifiques du compte de résultat doit être égale au total du tableau 9 - Etat des subventions accordées (année N).
17-2	Subventions accordées (figurant dans les charges spécifiques du compte de résultat N-1)	BON		La valeur des subventions renseignées dans les charges spécifiques du compte de résultat doit être égale au total du tableau 9 - Etat des subventions accordées (année N-1).
18-1	Dotations financières du compte de résultat	BON		La valeur des dotations aux provisions relatives aux prêts renseignée dans les charges financières du compte de résultat doit être égale au montant des dotations aux provisions pour dépréciation des prêts (colonne B du tableau 3 - Etat des variations des provisions).
18-2	Dotations financières du compte de résultat	-0,00	-0,0	La valeur des dotations aux provisions relatives aux prêts renseignée dans les charges financières du compte de résultat doit être égale à la somme du total des deux colonnes 2 et 3 dotations de l'exercice (tableau 8 - Variations des provisions des prêts -- Mouvements de l'exercice).
19	Subventions (d'exploitation) reçues (figurant dans les produits du compte de résultat)	-40 873,36	-6,4	Les subventions d'exploitation renseignées dans les produits du Compte de résultat doivent être égales au total des dotations prévues pour l'exercice dans l'Etat des financements & participations volont. (tableau 11) diminué du solde des prêts accordés (tableau 7 - Etat de variations des prêts - colonne 2) par les prêts remboursés (tableau 7 - Etat de variations des prêts - colonne 3).
20	Prêts à moins d'un an	Etat des échéances des créances ou Etat des prêts non rempli		Le montant brut des prêts à échéance à moins d'un an dans le tableau 4 - Etat des échéances des créances doit être égal au total du solde à la fin de l'exercice N des prêts à échéance à moins d'un an dans le tableau 7 - Etat des prêts.
21	Prêts à plus d'un an	Etat des échéances des créances ou Etat des prêts non rempli		Le montant brut des prêts à échéance à plus d'un an dans le tableau 4 - Etat des échéances des créances doit être égal au total du solde à la fin de l'exercice N des prêts à échéance à plus d'un an dans le tableau 7 - Etat des prêts.
22	Prêts	Etat des échéances des créances ou Etat des prêts non rempli		Le montant brut des prêts dans le tableau 4 - Etat des échéances des créances doit être égal au total du solde des prêts en fin d'exercice N dans le tableau 7 - Etat des prêts.

Année :	2011	Tests des documents comptables du FSL de :		TARN ET GARONNE
N° du contrôle	Intitulé ou objet du contrôle	Résultat du test : montant de l'écart si inégale :	Valeur relative (%) de l'écart	Commentaire - explications :
23	Prêts	BON		La valeur brute des immobilisations financières renseignée dans le bilan doit être supérieure ou égale au montant brut des créances de l'actif immobilisé.
24-0	Etat des Engagements de cautionnement et de garantie (tab. 5)	aucun engagement ne figure dans l'Etat des engagements		Etat des engagements : contrôle que l'état des engagements est rempli et contrôle d'une ventilation cohérente des engagements échus. En effet, les engagements échus se composent d'engagements échus avec mise en jeu du cautionnement ou de la garantie et d'engagements échus sans mise en jeu. Si les engagements échus se composent uniquement d'engagements échus avec mise en jeu ou uniquement d'engagements échus sans mise en jeu (cas possibles mais très rares), l'attention doit être attirée.
24-1	Engagements hors bilan - exercice N	BON		La valeur des engagements hors bilan renseignée en bas du passif du bilan de l'exercice N doit être égale au montant des engagements à la fin de l'exercice N renseigné dans le tableau 5 – Etat des engagements de cautionnement et de garantie.
24-2	Engagements hors bilan - exercice N-1	BON		La valeur des engagements hors bilan renseignée en bas du passif du bilan de l'exercice N-1 doit être égale au montant des engagements au début de l'exercice N renseigné dans le tableau 5 – Etat des engagements de cautionnement et de garantie.
25-0	Montants des engagements	BON		Si des engagements échus figurent dans l'Etat des engagements de cautionnement et de garantie (tab 5), alors il doit y avoir des engagements inscrits (engagements antérieurs à l'année N ou engagements pris durant l'année N). En conséquence, le montant des engagements en fin d'exercice est toujours supérieur ou égal à 0.
25-1	Prêts correspondant à une créance née de la mise en jeu de cautionnement ou garantie			Si des prêts correspondant à une créance née de la mise en jeu de cautionnement ou garantie sont inscrits dans l'Etat des prêts, cela signifie que le FSL accorde des cautionnements ou garanties : donc le tableau des engagements devrait être renseigné.
25-2	Prêts correspondant à une créance née de la mise en jeu de cautionnement ou garantie	BON		Le montant des prêts correspondant à une créance née de la mise en jeu de cautionnement ou garantie doit être inférieur ou égal au montant des mises en jeu de cautionnement ou garantie [si le montant de ces prêts est supérieur au montant des mises en jeu, cela peut s'expliquer par le fait que des prêts accordés en N concernent des mises en jeu faites en N-1]
25-3	Créances nées de la mise en jeu de cautionnement et de garantie	BON		Les créances nées de la mise en jeu de cautionnement et de garantie figurant dans l'actif circulant (dans tableau 4 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice) doivent être inférieures ou égales au montant total des engagements échus avec mise en jeu figurant dans l'Etat des engagements de cautionnement et de garantie (Tab. 5)
26	Engagement en fin d'exercice (hors bilan)	BON		Le montant total des engagements de cautionnement et de garantie en fin d'exercice (hors bilan) figurant dans l'Etat des engagements de cautionnement et de garantie (tableau 5) doit être reporté à l'identique dans l'Etat des provisions pour couverture des mises en jeu de cautionnement et de garantie (tableau 6)
27	Ventilation des produits constatés d'avance	RAS		Les produits constatés d'avance doivent être ventilés selon + ou - 1 an, dans passif du Bilan
28	Ventilation des échéances des créances	BON		Les créances (actif) doivent toutes être ventilées en fonction du degré de leur liquidité (+ ou - 1 an), dans Etat des échéances des créances et des dettes (partie créances) (tableau 4 de l'annexe)

année :	2011	Tests des documents comptables du FSL de :		TARN ET GARONNE	
N° du contrôle	Intitulé ou objet du contrôle	Résultat du test : montant de l'écart si inégalité	Valeur relative (%) de l'écart	Commentaire - explications	
29	Ventilation des échéances des dettes	BON		Les dettes (passif) doivent toutes être ventilées en fonction de leur exigibilité (+ ou - 1 an), dans l'état des échéances des créances et des dettes (partie dettes) (tableau 4 de l'annexe)	
30	Ventilation des échéances des prêts	BON		Les soldes des prêts à fin N doivent tous être ventilés selon leurs échéances (+ ou - 1 an), dans l'état des prêts (tab.7)	
31-2	Provisions pour risques et charges au 31/12/N	BON		Les provisions pour risques et charges (cpte 151) figurant au Passif du bilan N doivent être égales aux provisions pour risques et charges à la fin de l'exercice (tableau 3 - état des provisions)	
31-3	Provisions pour risques et charges au 31/12/N-1	BON		Les provisions pour risques et charges (cpte 151) figurant au Passif du bilan N-1 doivent être égales aux provisions pour risques et charges au début d'exercice (tableau 3 - état des provisions)	
31-4	Compte de provisions pour engagement de cautionnement au 31/12/N	BON		Les provisions pour risques et charges (cpte 151) figurant au Passif du bilan N doivent être supérieures ou égales au solde du compte de provisions pour engagement de cautionnement en fin d'exercice (tableau 6)	
31-5	Compte de provisions pour engagement de cautionnement au 31/12/N-1	BON		Les provisions pour risques et charges (cpte 151) figurant au Passif du bilan N-1 doivent être supérieures ou égales au compte de provisions pour engagement de cautionnement en début d'exercice (tableau 6)	
32	Reprises de provisions	BON		La reprise des provisions pour risques et charges figurant dans l'état des provisions (tab. 3) est inférieure ou égale aux reprises sur provisions et transfert de charges dans les produits d'exploitation du compte de résultat	
33	Amortissements des immobilisations incorporelles	BON		La valeur des amortissements des immobilisations incorporelles renseignée dans le bilan doit être égale à la valeur des amortissements des immobilisations incorporelles en fin d'exercice dans le tableau 2 - tableau des amortissements	
34	Amortissements des immobilisations corporelles	BON		La valeur des amortissements des immobilisations corporelles renseignée dans le bilan doit être égale à la valeur des amortissements des immobilisations corporelles en fin d'exercice dans le tableau 2 - tableau des amortissements	
35	Immobilisations incorporelles en valeur brute	BON		La valeur brute des immobilisations incorporelles renseignée dans le bilan doit être égale à la valeur brute à la clôture de l'exercice des immobilisations incorporelles dans le tableau 1 - Etat de l'actif immobilisé	
36	Immobilisations corporelles en valeur brute	BON		La valeur brute des immobilisations corporelles renseignée dans le bilan doit être égale à la valeur brute à la clôture de l'exercice des immobilisations corporelles dans le tableau 1 - Etat de l'actif immobilisé	
37-1	Provisions pour dépréciation d'immobilisations financières	BON		Les provisions sur immobilisations financières figurant à l'actif (2ème colonne de l'actif du bilan) doivent être égales à la somme des Provisions en fin d'exercice pour dépréciation de prêts et des Provisions pour dépréciation d'autres immobilisations financières figurant à l'Etat des provisions (tab. 3)	
37-2	Provisions pour dépréciations de prêts		-0,00	-0,0	Les provisions en fin d'exercice pour dépréciation de prêts figurant à l'Etat des provisions (tab. 3) doivent être égales au solde en fin d'exercice du total des provisions de prêts figurant dans l'Etat des provisions sur prêts (tab. 8)
37-3	Provisions pour dépréciations d'immobilisations financières	BON		Les provisions sur immobilisations financières figurant à l'actif (2ème colonne de l'actif du bilan) doivent être supérieures ou égales au solde en fin d'exercice du total des provisions de prêts figurant dans l'Etat des provisions sur prêts (tab. 8)	
38	Provisions pour autres actifs constituées à la fin de l'exercice N	BON		Les provisions sur l'actif circulant figurant à l'actif (2ème colonne de l'actif du bilan) doivent être égales aux Provisions pour dépréciation d'autres actifs constituées à la fin de l'exercice N figurant dans l'Etat des Provisions (tab. 3)	
39	Trésorerie au 31/12/N-1 (valeurs mobilières de placement et disponibilités)				La trésorerie au 31/12/N-1 figure à l'actif du bilan N-1

Année : 2011		Tests des documents comptables du FSL de :		TARN ET GARONNE
Indice	Intitulé ou objet du contrôle	Résultat du test : montant de l'écart si inégalité	Valeur relative (%) de l'écart	Commentaire - explications
1	Trésorerie au 31/12/N (valeurs mobilières de placement et disponibilités)	OK		La trésorerie au 31/12/N figurant à l'actif du bilan doit être égale à la trésorerie calculée dans le tableau de financement à partir de la trésorerie au 31/12/N-1
1	montant des financements (au titre de l'année N)	BON		Le montant des financements prévus au titre de l'exercice figurant dans le tableau 11 doit être supérieur ou égal au montant des financements encaissés au titre de l'exercice
-1	Evolution des Biens mis à disposition	BON		L'accroissement des biens mis à disposition (passif du bilan) doit être inférieur ou égal à l'augmentation des immobilisations corporelles & incorporelles durant l'exercice figurant à l'Etat de l'actif immobilisé (tab. 1)
2	Biens mis à disposition			La somme des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles, à l'actif du bilan, doit être supérieure ou égale au montant des biens mis à disposition dans les capitaux propres figurant au passif du bilan.
Contrôles de gestion				
	Résultats + Prêts accordés > 0	ratio respecté		Le résultat (produits d'exploitation - charges d'exploitation) augmenté des prêts accordés est supérieur à 0
1	au 31/12/N :			
	Fonds propres, RAN & résultat	938 249,80		
	amortissements	-		
	provisions sur prêts & autres immo. financières LT	-45 542,30		
	Ressources long terme	983 792,10		
	immobilisations (valeur brute)	473 754,07		
	fonds de roulement net global	510 038,03		
	provisions de fin d'exercice	-45 542,30		
	fonds de roulement > provisions inscrites au bilan	ratio respecté		Le fonds de roulement net global (= ressources à long terme - immobilisations) doit être supérieur aux provisions de fin d'exercice
1	trésorerie de fin d'exercice > solde du compte de provisions en fin d'exercice	risque couvert		La trésorerie de fin d'exercice doit être au moins égale aux provisions pour engagements de façon à pouvoir honorer si besoin un minimum d'engagements
1	trésorerie de début d'exercice + financements & participations reçus en N au titre de N-1 + ressources N - (total emplois N + frais de fonctionnement) [dans tableau de financement] > 0	équilibre financier		La trésorerie de début d'exercice additionnée des financements & participations reçus en N au titre de N-1 et des ressources de N doit pouvoir financer la totalité des dépenses (total emplois + frais de fonctionnement)

Annexe des FSL non constitués en GIP

Les comptes annuels du fonds de solidarité pour le logement du département de comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout.

Règles et méthodes comptables

A- Rappeler les règles de constitution des provisions adoptées par le responsable en fonction du taux de couverture souhaité.

B- Informations complémentaires

Autres informations significatives et notamment changement de méthode comptable et indication de la nature des erreurs (se reporter à la page 57 du guide comptable).

BILAN 2011
FSL DEPARTEMENT

BILAN

N° de compte	ACTIF au 31/12	Exercice 2011		Net au 31/12	Exercice 2010
		Brut au 31/12	Amortissements et provisions (à déduire)		
ACTIF IMMOBILISE					
20	Immobilisations incorporelles			-	
21 - 23	Immobilisations corporelles			-	
27 (sauf 275)	Immobilisations financières (1)	323 163,23	28 232,10	294 931,13	288 577,04
275	Dépôts et cautionnement			-	
	Total I	323 163,23	28 232,10	294 931,13	233 577,04
ACTIF CIRCULANT					
441 - 443 - 4673	Financements et participations volontaires restant à recevoir	2 925,56		2 925,56	22 186,49
409 - 42 - 43 - 461 - 462 - 463 - 465 - 4671 - 4672 - 4678 - 4687	Créances diverses	16 524,28		16 524,28	6 755,57
50	Valeurs mobilières de placement			-	
51 - 53	Disponibilités	507 611,00		507 161,00	690 083,92
47 - 48	Charges constatées d'avance (2) et comptes transitoires			-	
	Total II	526 610,84	-	526 610,84	719 025,98
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)			-	
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	849 774,07	28 232,10	821 541,97	952 603,02
	(1) Dont à moins d'un an (brut)			-	
	(2) Dont à plus d'un an			-	

DEPARTEMENT :

TARN ET GARONNE - FONDS CONSEIL GENERAL
BILAN

Année 2011

N° de compte	PASSIF au 31/12	Exercice 2011	Exercice 2010
	CAPITAUX PROPRES		
102	Biens mis à disposition		
103	Fonds propres	323 163,23	239 042,97
11	Report à nouveau	670 308,20	414 549,68
12	Résultat de l'exercice (positif ou négatif)	244 224,79	255 758,54
	Total I	749 246,65	909 351,17
151 - 158	Provisions pour risques et charges (II)		
	DETTES		
401 - 408	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
404	Dettes liées aux immobilisations		
447 - 464 - 466 - 467 - 4686	Autres dettes	72 295,32	43 251,85
471-4731-478-48 7	Produits constatés d'avance (1) et compte transitoires		
	Total III	72 295,32	43 251,85
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	821 541,97	952 603,02
	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
Hors bilan : montant des engagements de cautionnement et garanties donnés			
test de la ventilation des produits constatés d'avance, sur +/- un an		RAS	RAS

DEPARTEMENT

COMPTES DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2011

TARN ET GARONNE - FONDS CONSEIL GENERAL

N° de compte	CHARGES	Exercice 2011	Exercice 2010
	CHARGES D'EXPLOITATION		
60	Achats matières et fournitures		
61-62	Autres achats et charges externes	106 000,00	106 000,00
63	Impôts et taxes		
641-642-643-646	Salaires et traitements		
647-648	Charges sociales		
	CHARGES SPECIFIQUES		
657	Subventions	471 114,77	353 174,74
654	Autres charges spécifiques	24 594,54	6 039,41
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations		
6812 à 6817	Dotations aux provisions		
	AUTRES CHARGES		
658	Charges diverses de gestion courante		
	Total I	601 709,31	465 214,15
	CHARGES FINANCIERES		
686	Dotations aux amortissements et aux provisions	22 766,17	1 868,48
66	Charges financières		
	Total II	22 766,17	1 868,48
	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
671-678	Sur opérations de gestion		
675	Sur opérations en capital		
687	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Total III	-	-
	TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	624 475,48	467 082,63
	Solde créditeur (résultat positif)		255 758,54
	Total général	624 475,48	722 841,17

DEPARTEMENT : **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2011**
TARN ET GARONNE - FONDS CONSEIL GENERAL

N° de compte	PRODUITS	Exercice 2011	Exercice 2010
	PRODUITS D'EXPLOITATION		
74	Subventions d'exploitation	380 250,70	719 448,64
781-79	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
75	Autres produits		
	Total I	380 250,70	719 448,64
	PRODUITS FINANCIERS		
764+768	Intérêts et autres produits assimilés		
786	Reprises sur provisions et transferts de charges		3 392,53
767	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total II	-	3 392,53
	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
771-778	Sur opérations de gestion		
775	Sur opérations en capital		
787	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total III	-	-
	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)	380 250,70	722 841,17
	Solde débiteur (résultat négatif)	244 224,78	
	Total général	624 475,48	722 841,17

DEPARTEMENT :
GARONNE - FONDS CONSEIL GENERAL

TABLEAU 1 - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Année 2011

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				-
Immobilisations corporelles				-
Immobilisations financières (sauf cpte 275)	239 042,97	300 253,66	216 133,40	323 163,23
Dépôts et cautionnements (cpte 275)				-
TOTAL	239 042,97	300 253,66	216 133,40	323 163,23

TABLEAU 2 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				-
Immobilisations corporelles				-
TOTAL	-	-	-	-

TABLEAU 3 - ETAT DES PROVISIONS

Ventilation des provisions par nature de risques et charges	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciation				
de prêts	5 465,93	22 766,17	-	28 232,10
d'autres immobilisations financières				-
d'autres actifs circulants				-
Provisions pour risques et charges				-
TOTAL	5 465,93	22 766,17	-	28 232,10

DEPARTEMENT : **TARN ET GARONNE - FONDS CONSEIL GENERAL**
TABEAU 4 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2011

Créances	Montant brut	Degré de liquidité de l'actif		Dettes	Montant brut	Degré d'éligibilité du passif	
		Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an			Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :				Dettes :			
Prêts				Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés			
Créances de l'actif circulant :				Dettes liées aux immobilisations			
Financements et participations volontaires restant à recevoir	2 925,55	2 925,55		Dettes fiscales et sociales			
Créances nées de la mise en jeu de cautionnement et de garantie				Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres créances diverses	15 624,28	15 624,28		Autres dettes	72 295,32	72 295,32	
Charges constatées d'avance				Produits constatés d'avance et comptes transitoires			
Comptes transitoires				TOTAL	72 295,32	72 295,32	-
TOTAL	19 449,84	19 449,84	-				

TABLEAU 5 - ETAT DES ENGAGEMENTS DE CAUTIONNEMENT ET GARANTIE
Année 2011

DEPARTEMENT :
TARN ET GARONNE - FONDS CONSEIL GENERAL

1 Nature des engagements	2 Montant des engagements au début de l'exercice	Mouvements de l'exercice			6 = 2+3+4-5 Montants des engagements à la fin de l'exercice
		3 Engagements donnés	4 Engagements échus avec mise en jeu (1)	5 Engagements échus sans mise en jeu (2)	
80111 - Cautionnements correspondant à une aide à l'accès à un logement locatif					-
80112 - Cautionnements correspondant à une aide au maintien dans le logement locatif					-
80113 - Cautionnements correspondant à une aide à un propriétaire occupant					-
8012 - Garanties données aux associations					-
8018 - Autres engagements donnés					-
TOTAL					-

(1) engagements échus avec mise en jeu du cautionnement ou de la garantie

(2) engagements échus sans mise en jeu du cautionnement ou de la garantie

TABLEAU 6 - ETAT DES PROVISIONS POUR COUVERTURE DES MISES EN JEU DE CAUTIONNEMENT ET GARANTIE

Montants des engagements à la fin de l'exercice	-
Provisions nécessaires pour couvrir le montant des engagements à la fin de l'exercice (1)	
Solde du compte de provisions en début d'exercice	
Ajustement du solde du compte de provisions (+ ou -)	
Solde du compte de provisions en fin d'exercice (2)	-

(1) calculées suivant les règles de constitution des provisions, telles que ces règles ont été adoptées par le comité directeur pour le FSL hors GIP ou par l'assemblée générale du GIP, en fonction du taux de couverture souhaité

(2) ce montant doit être au moins égal à celui des provisions nécessaires pour couvrir le montant des engagements à la fin de l'exercice.

TABLEAU 7 - ETAT DES PRETS

Année 2011

DEPARTEMENT :
TARN ET GARONNE - FONDS CONSEIL GENERAL
Immobilisations financières

	1 Solde au début de l'exercice	2 Accordés	3 Remboursés	4 Irrécouvrables (*)	5=1+2-3-4 Solde à la fin de l'exercice	6 Solde à la fin de l'exercice par échéances		Etat sur répartition des échéances
						à moins d'un an	à plus d'un an	
2741 - Prêts correspondant à une aide à l'accès à un logement locatif	73 039,87	116 776,80	58 049,87	8 235,03	124 121,57	61 467,40	62 654,17	OK
27411 - Prêts en vue du paiement d'un dépôt de garantie					-			RAS
27412 - Prêts en vue du paiement des dettes locales antérieures					-			RAS
27413 - Autres prêts correspondant à une aide à l'accès à un logement locatif	73 039,87	116 776,80	58 049,87	8 235,03	124 121,57	61 467,40	62 654,17	OK
2742 - Prêts correspondant à une aide au maintien dans le logement locatif	44 022,49	47 452,24	30 200,05	4 786,62	56 488,06	28 011,81	28 476,45	OK
27421 - Prêts en vue de règlement de dettes de loyer et de charges locales	44 022,49	47 452,24	30 200,05	4 786,62	56 488,06	28 011,81	28 476,45	OK
27422 - Autres prêts correspondant à une aide au maintien dans le logement locatif					-			RAS
2743 - Prêts correspondant à une aide à un propriétaire occupant								RAS
27431 - Prêts en vue du règlement d'échéances d'emprunt empruntés								RAS
27432 - Prêts en vue du règlement de dettes de charges collectives								RAS
27433 - Autres prêts correspondant à une aide à propriétaire occupant								RAS
27451 - Prêts correspondant à une aide aux fournisseurs d'eau	1 126,05	15 359,05	11 518,49	1 62,50	12 402,93	6 893,77	5 509,16	OK
27452 - Prêts correspondant à une aide aux fournisseurs d'énergie	1 132,75	120 871,77	101 753,45	10 130,26	130 150,67	102 669,87	27 480,80	OK
27453 - Prêts correspondant à une aide aux fournisseurs de services téléphoniques								RAS
2744 - Prêts correspondant à une créance née de la mise en jeu de cautionnement ou garantie								RAS
2748 - Autres prêts								RAS
TOTAL (*)	230 042,97	300 253,86	191 638,86	24 694,54	323 163,23	176 412,15	146 751,08	OK

(*) Faire figurer les prêts reconnus irrécouvrables et comptabilisés, selon le cas, soit au compte 65412 "Charges sur autres créances faisant l'objet d'une remise gracieuse", soit au compte 65422 "Autres charges sur autres créances irrécouvrables".

TABEAU 8 - ETAT DES PROVISIONS SUR PRETS

Année 2011

DEPARTEMENT :
TARN ET GARONNE - FONDS CONSEIL GENERAL

	1 Provision au début de l'exercice	Augmentation		Diminution		6 Solde fin d'exercice
		2 Prêts consentis à l'exercice antérieurs	3 Prêts consentis sur exercice en cours	4 Reprises sur prêts remboursés	5 Reprise sur prêts préouvrés	
29741 - Prêts correspondant à une aide à l'accès à un logement locatif	2 222,03	8 115,17	-	-	-	10 337,20
297411 - Prêts en vue du paiement d'un dépôt de garantie						-
297412 - Prêts en vue du règlement des dettes locatives antérieures						-
297413 - Autres prêts correspondant à une aide à l'accès à un logement locatif	2 222,03	8 115,17				10 337,20
29742 - Prêts correspondant à une aide au maintien dans le logement locatif	980,36	4 519,91	-	-	-	5 380,27
297421 - Prêts en vue de règlement de dettes de loyer et de charges locatives	980,36	4 519,91				5 380,27
297422 - Autres prêts correspondant à une aide au maintien dans le logement locatif						-
29743 - Prêts correspondant à une aide à un propriétaire occupant	-	-	-	-	-	-
297431 - Prêts en vue du règlement d'échéances d'emprunt impayées						-
297432 - Prêts en vue du règlement de dettes de charges collectives						-
297433 - Autres prêts correspondant à une aide à copropriétaire occupant						-
297451 - Prêts correspondant à une aide aux fournitures d'eau	382,53	2 547,5				1 617,28
297452 - Prêts correspondant à une aide aux fournitures d'énergie	2 007,91	3 893,34				10 887,35
297453 - Prêts correspondant à une aide aux fournitures de services téléphoniques						-
29744 - Prêts correspondant à une créance née de la mise en jeu de cautionnement ou de garantie						-
29748 - Autres prêts						-
TOTAL	5 465,93	22 766,17	-	-	-	28 232,10

DEPARTEMENT : TARN ET GARONNE - FONDS CONSEIL GENERAL
 TABLEAU 9 - ETAT DES SUBVENTIONS ACCORDEES
 Année 2011

	Exercice 2011	Exercice 2010
6571 - Subventions correspondant à une aide à l'accès à un logement locatif	36 022,04	27 311,90
65711 - Subventions en vue du paiement d'un dépôt de garantie		
65712 - Subventions en vue du règlement de dettes locatives antérieures		
65713 - Autres subventions correspondant à une aide à l'accès à un logement locatif	36 022,04	27 311,90
6572 - Subventions correspondant à une aide au maintien dans le logement locatif	76 376,16	52 753,07
65721 - Subventions en vue du règlement de dettes de loyer et de charges locatives		
65722 - Autres subventions correspondant à une aide au maintien dans le logement locatif	76 376,16	52 753,07
6573 - Subventions correspondant à une aide à un propriétaire occupant	-	-
65731 - Subventions en vue du règlement d'échéances d'emprunt impayées		
65732 - Subventions en vue du règlement de dettes de charges collectives		
65733 - Autres subventions correspondant à une aide à un propriétaire occupant		
65771 - Subventions correspondant à une aide aux fournitures d'eau	65 541,19	46 775,50
65772 - Subventions correspondant à une aide aux fournitures d'énergie	289 600,38	724 504,27
65773 - Subventions correspondant à une aide aux fournitures de services téléphoniques		
6574 - Dotations aux fonds associatifs		
6575 - Financement des mesures d'accompagnement social lié au logement		
6576 - Subventions au titre du financement de l'aide aux suppléments de dépenses de gestion		
6578 - Autres subventions	4 575,00	1 830,00
TOTAL	471 114,77	353 174,74

DEPARTEMENT : **TARN ET GARONNE - FONDS CONSEIL GENERAL** Année 2011
TABLEAU 10 - ETAT DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Charges donnant lieu à décaissement, hors charges d'ordre	Exercice 2011	Exercice 2010
Achats		
Achats de sous-traitance et services extérieurs		
Autres services extérieurs :	106 000,00	106 000,00
Personnel extérieur à l'établissement		
Rémunération du gestionnaire comptable et financier	106 000,00	106 000,00
Autres		
Charges de personnel		
Impôts, taxes et versements assimilés		
TOTAL	106 000,00	106 000,00

DEPARTEMENT :

TARN ET GARONNE - FONDS CONSEIL GENERAL

TABLEAU 11 - ETAT DES FINANCEMENTS DU DEPARTEMENT ET DES PARTICIPATIONS VOLONTAIRES

Année 2011

	Exercice N		Exercice N-1		Exercice N-2		Exercice N-3		reste à fin d'exercice N
	172	21	31=1+2	4	5	6=4+5	7=3+6		
	Montants prévus au titre de l'exercice (N-1)	Montants encaissés pendant l'exercice N	reste à fin d'exercice N-1	reste à fin sur exercices antérieurs au début de l'exercice N (2)	Montants encaissés pendant l'exercice N	reste à fin sur exercices antérieurs fin d'exercice N	reste à fin sur exercices antérieurs fin d'exercice N	reste à fin sur exercices antérieurs fin d'exercice N-1	
1373 - Département	332 345,88	332 345,88	-	3 437,00	3 437,00	-	-	-	
13741 - Communes et centres communaux d'action sociale (CCAS)	17 677,40	17 677,40	1 673,00	-	-	-	-	1 673,00	
13742 - Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et centres intercommunaux d'action sociale (CIAS)	5 500,00	5 500,00	-	-	-	-	-	-	
13748 - Autres collectivités territoriales	20 168,48	20 168,48	-	-	-	-	-	-	
13771 - Caisses d'allocation Familiales	4 095,88	4 095,88	-	-	-	-	-	-	
13772 - ASSEDIC	30,48	30,48	-	-	-	-	-	-	
13773 - Organismes d'HLM et sociétés d'économie mixte	3 45,00	3 45,00	-	-	-	-	-	-	
13774 - Autres bailleurs	6 619,00	6 619,00	-	-	-	-	-	-	
13781 - Distributeurs d'eau	1 352,56	1 352,56	1 352,56	-	-	-	-	-	
13782 - Distributeurs d'énergie	7 960,00	7 960,00	-	-	-	-	-	-	
13783 - Opérateurs de services téléphoniques	-	-	-	-	-	-	-	-	
13775 - Organismes collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction	-	-	-	-	-	-	-	-	
13776 - Caisses de mutualité sociale agricole	-	-	-	-	-	-	-	-	
13778 - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sous total des participations volontaires	132 022,28	129 096,72	2 925,56	1 229,50	1 229,50	1 229,50	2 925,56	2 925,56	
TOTAL GENERAL	464 370,96	461 445,40	2 925,56	10 066,60	10 066,60	10 066,60	2 925,56	2 925,56	

NB : Pour les financements du Conseil Général, dans les montants prévus et encaissés de l'exercice, est inscrite l'annulation d'un produit à recevoir 2010 pour un montant de 12 119,89 €.

DEPARTEMENT : **TARN ET GARONNE - FONDS CONSEIL GENERAL**

TABLEAU 12 - ETAT DES AUTRES CHARGES SPECIFIQUES

Année 2011	
Autres charges spécifiques	Exercice 2011
65411 - charges sur créances nées de la mises en jeu de cautionnement, faisant l'objet d'une remise gracieuse	4 380,72
65412 - charges sur autres créances faisant l'objet d'une remise gracieuse	4 380,72
6541 - charges sur créances faisant l'objet d'une remise gracieuse	8 761,44
65421 - autres charges sur créances irrécouvrables nées de la mise en jeu de cautionnement	20 213,82
65422 - autres charges sur autres créances irrécouvrables	20 213,82
6542 - autres charges sur créances irrécouvrables	40 427,64
654 - Autres charges spécifiques	24 594,54

BILAN

N° de compte	ACTIF au 31/12	Exercice 2010		Net au 31/12	Net au 31/12
		Brut au 31/12	Amortissements et provisions (à déduire)		
	ACTIF IMMOBILISE				
20	Immobilisations incorporelles			-	
21 - 23	Immobilisations corporelles			-	
27 (sauf 275)	Immobilisations financières (1)	239 042,97	5 465,93	233 577,04	233 577,04
275	Dépôts et cautionnement			-	
	Total I	239 042,97	5 465,93	233 577,04	235 845,47
	ACTIF CIRCULANT				
441 - 443 - 4673	Financements et participations volontaires restant à recevoir	22 186,49		22 186,49	530,00
409 - 42 - 43 - 461 - 462 - 463 - 465 - 4671 - 4672 - 4678 - 4687	Créances diverses	6 755,57		6 755,57	1 526,34
50	Valeurs mobilières de placement			-	
51 - 53	Disponibilités	690 063,92		690 063,92	429 144,03
47 - 48	Charges constatées d'avance (2) et comptes transitoires			-	
	Total II	719 025,98	-	719 025,98	441 203,37
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)			-	
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	958 068,95	5 465,93	952 603,02	677 048,84
	(1) Dont à moins d'un an (brut)			-	
	(2) Dont à plus d'un an			-	

TARN ET GARONNE - FONDS CONSEIL GENERAL
BILAN

N° de compte	PASSIF au 31/12	Exercice 2010	Exercice 2009
	CAPITAUX PROPRES		
102	Biens mis à disposition	239 042,97	242 835,45
103	Fonds propres	414 549,66	456 792,62
11	Report à nouveau	255 758,54	42 242,96
12	Résultat de l'exercice (positif ou négatif)		
	Total I	909 351,17	657 386,11
151	Provisions pour risques et charges (II)		
	DETTES		
401 - 408	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
404	Dettes liées aux immobilisations		
447 - 464 - 466 - 467 - 4686	Autres dettes	43 251,85	19 663,73
471-4731-478-487	Produits constatés d'avance (1) et compte transitoires		
	Total III	43 251,85	19 663,73
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	952 603,02	677 048,84
	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
Hors bilan : montant des engagements de cautionnement et garanties donnés			
test de la répartition des produits constatés d'avance, sur +/- un an		RAS	RAS

BILAN 2011 FSL GMCA

BILAN

N° de compte	ACTIF au 31/12	Brut au 31/12	Amortissements et provisions (à déduire)	Net au 31/12	Net au 31/12
	ACTIF IMMOBILISE				
20	Immobilisations incorporelles			-	
21 - 23	Immobilisations corporelles			-	
27 (sauf 275)	Immobilisations financières (1)	150 590,84	17 310,20	133 280,64	123 698,86
275	Dépôts et cautionnement			-	
	Total I	150 590,84	17 310,20	133 280,64	123 698,86
	ACTIF CIRCULANT				
441 - 443 - 4673	Financements et participations volontaires restant à recevoir	1 199,44		1 199,44	197 239,40
409 - 42 - 43 - 461 - 462 - 463 - 465 - 4671 - 4672 - 4678 - 4687	Créances diverses	9 549,22		9 549,22	8 453,84
50	Valeurs mobilières de placement			-	
51 - 53	Disponibilités	72 637,70		72 637,70	1 939,12
47 - 48	Charges constatées d'avance (2) et comptes transitoires			-	
	Total II	83 386,36	-	83 386,36	325 098,33
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (II)			-	
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	233 977,20	17 310,20	216 667,00	448 797,19
	(1) Dont à moins d'un an (brut)			-	
	(2) Dont à plus d'un an			-	

TARN ET GARONNE - FONDS GRAND MONTAUBAN
BILAN

N° de compte	PASSIF au 31/12	Exercice 2011	Exercice 2010
	CAPITAUX PROPRES		
102	Biens mis à disposition		
103	Fonds propres	150 590,84	127 311,83
11	Report à nouveau	122 281,89	166 742,31
12	Résultat de l'exercice (positif ou négatif)	-83 989,58	43 460,42
	Total I	189 003,15	249 593,72
151 - 158	Provisions pour risques et charges (II)		
	DETTES		
401 - 408	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
404	Dettes liées aux immobilisations		
447 - 464 - 466 - 467 - 4686	Autres dettes	27 663,85	199 203,47
471-473+478-48 7	Produits constatés d'avance (1) et compte transitoires		
	Total III	27 663,85	199 203,47
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	216 667,00	448 797,19
	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
Hors bilan : montant des engagements de cautionnement et garanties donnés			
test de la ventilation des produits constatés d'avance, sur +/- un an		RAS	RAS

DEPARTEMENT

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2011

TARN ET GARONNE - FONDS GRAND MONTAUBAN

N° de compte	CHARGES	Exercice 2011	Exercice 2010
	CHARGES D'EXPLOITATION		
60	Achats matières et fournitures		
61-62	Autres achats et charges externes	94 000,00	94 000,00
63	Impôts et taxes		
641-642-643-646	Salaires et traitements		
645-647-648	Charges sociales		
	CHARGES SPECIFIQUES		
657	Subventions	218 767,14	225 359,13
654	Autres charges spécifiques	16 278,82	4 800,17
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations		
6812 à 6817	Dotations aux provisions		
	AUTRES CHARGES		
658	Charges diverses de gestion courante		
	Total I	329 045,96	324 159,30
	CHARGES FINANCIERES		
686	Dotations aux amortissements et aux provisions	13 697,23	
66	Charges financières		
	Total II	13 697,23	
	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
671-678	Sur opérations de gestion		
675	Sur opérations en capital		
687	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	Total III		
	TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	342 743,19	324 159,30
	Solde créditeur (résultat positif)		
	Total général	342 743,19	324 159,30

DEPARTEMENT :

COMpte DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2011

TARN ET GARONNE - FONDS GRAND MONTAUBAN

N° de compte	PRODUITS	Exercice 2011	Exercice 2010
	PRODUITS D'EXPLOITATION		
74	Subventions d'exploitation	258 868,61	276 915,66
781-79	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
75	Autres produits		
	Total I	258 868,61	276 915,66
	PRODUITS FINANCIERS		
764+768	Intérêts et autres produits assimilés		
786	Reprises sur provisions et transferts de charges		3 783,14
767	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total II	-	3 783,14
	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
771-778	Sur opérations de gestion	5,00	0,08
775	Sur opérations en capital		
787	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total III	5,00	0,08
	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)	258 873,61	280 698,88
	Solde débiteur (résultat négatif)	83 869,58	43 460,42
	Total général	342 743,19	324 159,30

DEPARTEMENT :
GARONNE - FONDS GRAND MONTAUBAN

TABLEAU 1 - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Année 2011

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				.
Immobilisations corporelles				.
Immobilisations financières (sauf cpte 275)	127 311,83	144 018,53	120 739,52	150 590,84
Dépôts et cautionnements (cpte 275)				.
TOTAL	127 311,83	144 018,53	120 739,52	150 590,84

TABLEAU 2 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				.
Immobilisations corporelles				.
TOTAL	-	-	-	-

TABLEAU 3 - ETAT DES PROVISIONS

Ventilation des provisions par nature de risques et charges	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciation				
. de prêts	3 612,97	13 697,23	.	17 310,20
. d'autres immobilisations financières				.
. d'autres actifs circulant				.
Provisions pour risques et charges				
TOTAL	3 612,97	13 697,23	-	17 310,20

DEPARTEMENT : TARN ET GARONNE - FONDS GRAND MONTAUBAN
TABLEAU 4 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2011

Créances	Montant brut	Degré de liquidité de l'actif		Dettes	Montant brut	Degré d'origine de la passif	
		Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an			Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :				Dettes :			
Prêts				Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés			
Créances de l'actif circulant :				Dettes liées aux immobilisations			
Financements et participations volontaires restant à recevoir	13 000,44	11 139,44		Dettes fiscales et sociales			
Créances nées de la mise en jeu de cautionnement et de garantie				Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres créances diverses	9 549,22	5 549,22		Autres dettes	27 663,85	27 663,85	
Charges constatées d'avance				Produits constatés d'avance et comptes transitoires			
Comptes transitoires				TOTAL	27 663,85	27 663,85	-
TOTAL	10 748,86	10 748,66	-				

**DEPARTEMENT :
TARN ET GARONNE - FONDS GRAND MONTAUBAN**

**TABLEAU 5 - ETAT DES ENGAGEMENTS DE CAUTIONNEMENT ET GARANTIE
Année 2011**

1 Nature des engagements	2 Montant des engagements au début de l'exercice	Mouvements de l'exercice			6 = 2+3-4-5 Montants des engagements à la fin de l'exercice
		3 Engagements donnés	4 Engagements échus avec mise en jeu (1)	5 Engagements échus sans mise en jeu (2)	
80111 - Cautionnements correspondant à une aide à l'accès à un logement locatif					
80112 - Cautionnements correspondant à une aide au maintien dans le logement locatif					
80113 - Cautionnements correspondant à une aide à un propriétaire occupant					
8012 - Garanties données aux associations					
8018 - Autres engagements donnés					
TOTAL	-	-	-	-	-

(1) engagements échus avec mise en jeu du cautionnement ou de la garantie

(2) engagements échus sans mise en jeu du cautionnement ou de la garantie

TABLEAU 6 - ETAT DES PROVISIONS POUR COUVERTURE DES MISES EN JEU DE CAUTIONNEMENT ET GARANTIE

Montants des engagements à la fin de l'exercice	-
Provisions nécessaires pour couvrir le montant des engagements à la fin de l'exercice (1)	
Solde du compte de provisions en début d'exercice	
Ajustement du solde du compte de provisions (+ ou -)	
Solde du compte de provisions en fin d'exercice (2)	-

(1) calculées suivant les règles de constitution des provisions, telles que ces règles ont été adoptées par le comité directeur pour le FSL hors GIP ou par l'assemblée générale du GIP, en fonction du taux de couverture souhaité

(2) ce montant doit être au moins égal à celui des provisions nécessaires pour couvrir le montant des engagements à la fin de l'exercice.

DEPARTEMENT :

TARN ET GARONNE - FONDS GRAND MONTAUBAN

TABLEAU 7 - ETAT DES PRETS

Année 2011

	Solde au début de l'exercice	Accordés	Remboursés	6-112-3-4 Solde à la fin de l'exercice	6 Solde à la fin de l'exercice		test sur répartition des échéances
					à moins d'un an	à plus d'un an	
2741 - Prêts correspondant à une aide à l'accès à un logement locatif	45 798,36	76 376,63	41 253,86	76 083,04	46 592,57	28 570,47	OK
27411 - Prêts en vue du paiement d'un dépôt de garantie				-			RAS
27412 - Prêts en vue du paiement des dettes locatives arriérées				-			RAS
27413 - Autres prêts correspondant à une aide à l'accès à un logement locatif	45 798,36	76 376,63	41 253,86	75 093,04	46 592,57	28 570,47	OK
2742 - Prêts correspondant à une aide au maintien dans le logement locatif	31 578,35	18 448,53	16 298,70	26 144,63	14 287,33	11 887,30	OK
27421 - Prêts en vue de règlement de dettes de loyer et de charges locales	31 578,35	18 448,53	16 298,70	26 144,63	14 287,33	11 887,30	OK
27422 - Autres prêts correspondant à une aide au maintien dans le logement locatif				-			RAS
2743 - Prêts correspondant à une aide à un propriétaire occupant				-			RAS
27431 - Prêts en vue du règlement d'échéances d'emprunt impayés				-			RAS
27432 - Prêts en vue du règlement de dettes de charges collectives				-			RAS
27433 - Autres prêts correspondant à une aide à propriétaire occupant				-			RAS
27451 - Prêts correspondant à une aide aux fournitures d'eau	107 325	519 500	479 091	1 244,20	107 423	164 621	OK
27452 - Prêts correspondant à une aide aux fournitures d'énergie	45 027,06	47 525,87	44 430,18	48 108,91	33 384,83	1 471,02	OK
27453 - Prêts correspondant à une aide aux fournitures de services téléphoniques				-			RAS
2744 - Prêts correspondant à une créance née de la mise en jeu de cautionnement ou garantie				-			RAS
2748 - Autres prêts				-			RAS
TOTAL (*)	127 311,83	144 018,63	104 460,70	150 580,84	95 344,15	55 245,69	OK

(*) Faire figurer les prêts reconnus irrécouvrables et comptabilisés, selon le cas, soit au compte 65412 "Charges sur autres créances faisant l'objet d'une remise gracieuse", soit au compte 65422 "Autres charges sur autres créances irrécouvrables".

	1 Provision au début de l'exercice	Augmentation Dotations de l'exercice		Diminution Reprises de l'exercice		6 Solde fin d'exercice
		2 Prêts consentis à l'exercice antérieur	3 Prêts consentis sur exercice en cours	4 Reprises sur prêts remboursés	5 Reprises sur prêts irrécouvrables	
29741 - Prêts correspondant à une aide à l'accès à un logement locatif	2 302,97	6 109,42	-	-	-	8 412,39
297411 - Prêts en vue du paiement d'un dépôt de garantie						-
297412 - Prêts en vue du règlement des dettes locatives antérieures						-
297413 - Autres prêts correspondant à une aide à l'accès à un logement locatif	2 302,97	6 109,42				8 412,39
29742 - Prêts correspondant à une aide au maintien dans le logement locatif	235,14	4 824,07	-	-	-	5 059,21
297421 - Prêts en vue de règlement de dettes de loyer et de charges locatives						
297422 - Autres prêts correspondant à une aide au maintien dans le logement locatif	235,14	4 824,07				5 059,21
29743 - Prêts correspondant à une aide à un propriétaire occupant	-	-	-	-	-	-
297431 - Prêts en vue du règlement d'échéances d'emprunt impayées						
297432 - Prêts en vue du règlement de dettes de charges collectives						
297433 - Autres prêts correspondant à une aide à copropriétaire occupant						
297451 - Prêts correspondant à une aide aux fournitures d'eau						
297452 - Prêts correspondant à une aide aux fournitures d'énergie	1 074,96	2 763,74				3 838,60
297453 - Prêts correspondant à une aide aux fournitures de services téléphoniques						
29744 - Prêts correspondant à une créance née de la mise en jeu de cautionnement ou de garantie						
29746 - Autres prêts						
TOTAL	3 612,97	13 897,23	-	-	-	17 310,20

DEPARTEMENT : TARN ET GARONNE - FONDS GRANC ,ONTAUBAN

TABLEAU 9 - ETAT DES SUBVENTIONS ACCORDEES

Année 2011

	Exercice 2011	Exercice 2010
6571 - Subventions correspondant à une aide à l'accès à un logement locatif	29 906,50	15 348,29
65711 - Subventions en vue du paiement d'un dépôt de garantie		
65712 - Subventions en vue du règlement de dettes locatives antérieures		
65713 - Autres subventions correspondant à une aide à l'accès à un logement locatif	29 906,50	15 348,29
6572 - Subventions correspondant à une aide au maintien dans le logement locatif	54 081,71	71 243,78
65721 - Subventions en vue du règlement de dettes de loyer et de charges locatives	54 081,71	71 243,78
65722 - Autres subventions correspondant à une aide au maintien dans le logement locatif		
6573 - Subventions correspondant à une aide à un propriétaire occupant	-	-
65731 - Subventions en vue du règlement d'échéances d'emprunt impayées		
65732 - Subventions en vue du règlement de dettes de charges collectives		
65733 - Autres subventions correspondant à une aide à un propriétaire occupant		
65771 - Subventions correspondant à une aide aux fournitures d'eau	4 080,40	4 111,30
65772 - Subventions correspondant à une aide aux fournitures d'énergie	129 801,59	134 304,76
65773 - Subventions correspondant à une aide aux fournitures de services téléphoniques		
6574 - Dotations aux fonds associatifs		
6575 - Financement des mesures d'accompagnement social lié au logement		
6576 - Subventions au titre du financement de l'aide aux suppléments de dépenses de gestion		
6578 - Autres subventions	897,00	351,00
TOTAL	218 767,14	225 359,13

DEPARTEMENT : **TARN ET GARONNE - FONDS GRAND MONTAUBAN** Année 2011

Charges dontant lieu à décaissement, hors charges d'ordre	Exercice 2011	Exercice 2010
Achats		
Achats de sous-traitance et services extérieurs		
Autres services extérieurs :	94 000,00	94 000,00
Personnel extérieur à l'établissement		
Rémunération du gestionnaire comptable et financier	94 000,00	94 000,00
Autres		
Charges de personnel		
Impôts, taxes et versements assimilés		
TOTAL	94 000,00	94 000,00

DEPARTEMENT :

TARN ET GARONNE - FONDS GRAND MONTAUBAN

TABLEAU 11 - ETAT DES FINANCEMENTS DU DEPARTEMENT ET DES PARTICIPATIONS VOLONTAIRES

Année 2011

	Exercice N				Exercice antérieurs			7-3-6 restant au en fin d'exercice N
	1 Montants prévus autres des exercices N (1)	2 Montants encaissés pendant l'exercice N	3+1-2 restant du sur l'exercice N en fin d'exercice N	4 restant de sur exercices antérieurs, au début de l'exercice N (2)	5 Montants encaissés pendant l'exercice N	6-4-5 restant du sur exercices antérieurs d'exercice N	7-3-6 restant au en fin d'exercice N	
1373 - Département			-					
13741 - Communes et centres communaux d'action sociale (CCAS)	36 143,00	156 715	-	96 149,00	196 149,00	-	-	
13742 - Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et centres intercommunaux d'action sociale (CIAS)	23 500,00	23 500,00	-					
13748 - Autres collectivités territoriales	1 755,14	4 153,14	-					
13771 - Caisses d'allocations familiales	153,04	160,04	-					
13772 - ASSEDIC	125,90	105,00	-					
13773 - Organismes d'HLM et sociétés d'économie mixte	48 820,00	48 820,00	-					
13774 - Autres bailleurs			-					
13781 - Distributeurs d'eau			-					
13782 - Distributeurs d'énergie			-					
13783 - Opérateurs de services téléphoniques			-					
13775 - Organismes collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction	1 199,44		1 199,44				1 199,44	
13776 - Caisses de mutualité sociale agricole			-					
13778 - Autres	7 050,00	7 050,00	-					
Sous total des participations volontaires	282 147,62	84 996,33	1 199,44	197 239,40	197 239,40	197 239,40	1 199,44	
TOTAL GENERAL	282 147,62	84 996,33	1 199,44	197 239,40	197 239,40	197 239,40	1 199,44	

DEPARTEMENT : TARN ET GARONNE - FONDS GRAND MONTAUBAN

TABLEAU 12 - ETAT DES AUTRES CHARGES SPECIFIQUES

Année 2011

Autres charges spécifiques	Exercice 2011
65411 - charges sur créances nées de la mises en jeu de cautionnement, faisant l'objet d'une remise gracieuse	
65412 - charges sur autres créances faisant l'objet d'une remise gracieuse	1 138,17
6541 - charges sur créances faisant l'objet d'une remise gracieuse	1 138,17
65421 - autres charges sur créances irrécouvrables nées de la mise en jeu de cautionnement	
65422 - autres charges sur autres créances irrécouvrables	15 140,65
6542 - autres charges sur créances irrécouvrables	15 140,65
654 - Autres charges spécifiques	16 278,82

TARN ET GARONNE - FONDS GRAND MONTAUBAN

BILAN

N° de compte	ACTIF au 31/12	Exercice 2010		Net au 31/12
		Brut au 31/12	Amortissements et provisions (à déduire)	
	ACTIF IMMOBILISE			
20	Immobilisations incorporelles			
21 - 23	Immobilisations corporelles			
27 (sauf 275)	Immobilisations financières (1)	127 311,83	3 612,97	123 698,86
275	Dépôts et cautionnement			
	Total I	127 311,83	3 612,97	116 008,45
	ACTIF CIRCULANT			
441 - 443 - 4673	Financements et participations volontaires restant à recevoir	197 239,40		197 239,40
409 - 42 - 43 - 461 - 462 - 463 - 465 - 4671 - 4672 - 4678 - 4687	Créances diverses	8 463,81		8 463,81
50	Valeurs mobilières de placement			
51 - 53	Disponibilités	119 395,12		119 395,12
47 - 48	Charges constatées d'avance (2) et comptes transitoires			
	Total II	325 098,33	-	188 343,06
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)			
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	452 410,16	3 612,97	304 351,51
	(1) Dont à moins d'un an (brut)			
	(2) Dont à plus d'un an			

TARN ET GARONNE - FONDS GRAND MONTAUBAN
BILAN

N° de compte	PASSIF au 31/12	Exercice 2010	Exercice 2009
	CAPITAUX PROPRES		
102	Biens mis à disposition		
103	Fonds propres	127 311,83	123 404,56
11	Report à nouveau	165 742,31	171 011,86
12	Résultat de l'exercice (positif ou négatif)	-43 460,42	-5 269,56
	Total I	249 593,72	289 146,87
151	Provisions pour risques et charges (II)		
	DETTES		
401 - 408	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
404	Dettes liées aux immobilisations		
447 - 464 - 466 - 467 - 4686	Autres dettes	199 203,47	152 041,84
471-4731-478-487	Produits constatés d'avance (1) et compte transitoires		
	Total III	199 203,47	15 204,64
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	448 797,19	304 351,51
	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		
<i>Hors bilan</i> : montant des engagements de cautionnement et garanties donnés			
test de la répartition des produits constatés d'avance, sur +/- un an		RAS	RAS

**EXECUTION BUDGETAIRE
2011**

SUIVI BUDGETAIRE

FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT 2011 TOTAL

RESSOURCES	Montant prévu annuel	Montant réalisé au 31 déc. 2011	DEPENSES	Montant prévu annuel	Montant engagé au 31 déc. 2011
Contributions	756 317	746 518,58	Aides individuelles	1 128 822	1 128 682,10
- Conseil Général	344 460	344 468,57	(FSL 65713 à 65772 +27413 à 27452)		
- EDF	77 000	80 000,00	sommes engagées - annulations		
- GDF	28 000	26 000,00		7 000	
- CAF	50 000	50 000,00	aides préventives		
- CMTR	156 149	196 148,00		6 500	5 472,00
- Autres	62 700	62 021,90	visites techniques (FSL 6578)	33 000	40 873,36
- Annul prod à recev 2010 C. Généra		-12 119,89			
Ressources Internes	300 000	296 004,56	Créances irrécouvrables		36 463,40
- Remboursement des prêts			(Ann-Remises de dettes)		
- Reprise provision pour dépréciation des prêts			Provision dépréciation des prêts / créances irrécouvrables		
- Plus value sur placements				200 000	200 000,00
- Produits exceptionnels					
Fonds de roulement (solde au 1/1/10)	801 669	801 668,99	Frais de gestion		
TOTAL RESSOURCES	1 857 986	1 844 197,13	TOTAL DEPENSES	1 375 322	1 411 490,86
			EGART RECETTES / DEPENSES	482 664	432 706,27

SUIVI BUDGETAIRE

FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT 2011 CMTR

RESSOURCES	Montant prévu annuel	Montant réalisé au 31 déc. 2011	DEPENSES	Montant prévu annuel	Montant engagé au 31 déc. 2011
Contributions	279 559	282 147,52	Aides individuelles	309 103	361 888,67
- Conseil Général			(FSL 65713 à 65772 +27413 à 27452)		
- EDF	36 190	37 600,00	sommes engagées - annulations		
- GDF	12 220	12 220,00			
- CAF	23 500	23 500,00	aides préventives		
- CMTR	186 149	196 148,00			
- Autres	11 500	12 679,52	Visites techniques (FSL 6578)	700	887,00
Ressources internes			Créances irrécouvrables	15 510	16 278,82
- Remboursement des prêts	103 000	104 465,70	(Ann-Remises de dettes)		
- Reprise provision pour dépréciation des prêts			Provision dépréciation des prêts / créances irrécouvrables		13 697,23
- Plus value sur placements		5,00			
- Produits exceptionnels	125 895	125 894,86	Frais de gestion	94 000	94 000,00
Fonds de roulement (solde au 1/1/11)					
TOTAL RESSOURCES	608 454	512 513,18	TOTAL DEPENSES	419 313	486 751,72
			ECART RECETTES / DEPENSES	89 141	25 751,46

SUIVI BUDGETAIRE

FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT 2011 DEPARTEMENT

RESSOURCES	Montant prévu annuel	Montant réalisé au 31 déc. 2011	DEPENSES	Montant prévu annuel	Montant engagé au 31 déc. 2011
Contributions					
- Conseil Général	476 758	484 370,96	Aides individuelles	819 719	766 793,43
- EDF	344 468	344 468,57 (FSL 65713 à 65772 +27413 à 27452)			
- GDF	40 810	42 400,00	annulés engagés - annulations		
- CAF	13 780	13 780,00		7 000	
- CMTR	26 500	26 500,00	aides préventives		
- Autres	51 200	49 342,28	Visites techniques (FSL 6578)	5 800	4 575,00
- Annul prod à recev 2010 C Général		-12 119,89		17 490	24 594,54
Ressources Internes			Créances irrécouvrables		
- Remboursement des prêts	197 000	191 538,66 (Ann-Remises de dettes)	Provision dépréciation des prêts / créances irrécouvrables		22 766,17
- Reprise provision pour dépréciation des prêts			Frais de gestion	106 000	106 000,00
- Plus value sur placements					
- Produits exceptionnels					
Fonds de roulement (solde au 1/1/10)	675 774	675 774,13			
TOTAL RESSOURCES	1 349 532	1 331 663,05	TOTAL DEPENSES	956 009	924 729,14
			ECART RECETTES / DEPENSES	393 523	406 954,91

VERIF

RESSOURCES	Montant prévu annuel	Montant réalisé au 31 déc. 2011	DEPENSES	Montant prévu annuel	Montant engagé au 31 déc. 2011
Contributions	0,00	0,00	Aides Individuelles	0,00	0,00
- Conseil Général	0,00	0,00	(FSL 65713 à 65772 +27413 à 27452)		
- EDF	0,00	0,00	sommes engagées - annulations		
- GDF	0,00	0,00			
- CAF	0,00	0,00	aides préventives	0,00	0,00
- CMTR	0,00	0,00			
- Autres	0,00	0,00	Visites techniques (FSL 6578)	0,00	0,00
Ressources Internes			Créances irrécouvrables	0,00	0,00
- Remboursement des prêts	0,00	0,00	(Ann-Remises de dettes)		
- Reprise provision pour dépréciation des prêts	0,00	0,00	Provision dépréciation des prêts / créances irrécouvrables	0,00	0,00
- Plus value sur placements	0,00	0,00			
- Produits exceptionnels	0,00	0,00	Frais de gestion	0,00	0,00
Fonds de roulement (solde au 1/1/08)	0,01	0,00			
TOTAL RESSOURCES	0	0,00	TOTAL DEPENSES	0	0,00
			ECART RECETTES /DEPENSES	0	0,00

**DETAIL DES AIDES ACCORDEES
ANNEE 2011**

FSL - DETAIL DES AIDES INDIVIDUELLES DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011
 ATTRIBUTIONS - ANNULATIONS

Nature Dépense	Conseil Général	CMTR
Secours Accès	36 022,04	29 906,50
Prêts Accès	116 776,60	76 376,03
Secours Maintien	76 376,16	54 081,71
Prêts Maintien	47 452,24	18 448,53
Secours Electricité	202 555,28	84 873,60
Prêts Electricité	93 696,97	32 490,40
Secours Gaz	37 163,45	41 563,93
Prêts Gaz	12 235,49	13 410,57
Secours autres énergies	48 881,65	3 364,00
Prêts autres énergies	14 739,31	1 678,00
Secours Eau	65 541,19	4 080,40
Prêts Eau	15 353,05	1 615,00
TOTAL	766 793,43	361 888,67
Dont total subventions	466 539,77	217 870,14
Dont total prêts	300 253,66	144 018,53

Le Président
 du Conseil Général,



Jean-Michel BAYLET

PRÉFECTURE
 de TARN-ET-GARONNE
 10 AOUT 2012
 ARRIVÉE



FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

AIDES INDIVIDUELLES

**GESTION POUR LE COMPTE
DU CONSEIL GENERAL**

ANNEE 2011

SOMMAIRE

VOLET LOGEMENT – ACCES AU LOGEMENT

Données générales

Vue globale des dossiers présentés.....	7
Nombre de dossiers traités en Délégations / Commissions plénières.....	7

Aides financières accordées

Mode d'intervention.....	8
Détail des aides.....	8
Ventilation des dossiers par instructeur.....	9

Profil des bénéficiaires

Composition familiale.....	10
Age des bénéficiaires.....	11
Catégorie socio-professionnelle des bénéficiaires.....	12
Précarité et surendettement.....	13

Le logement

Nature du logement.....	14
Statut d'occupation.....	14

VOLET LOGEMENT – MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

Données générales

Vue globale des dossiers présentés.....	16
Nombre de dossiers traités en Délégations / Commissions plénières.....	16

Aides financières accordées

Mode d'intervention.....	17
Ventilation des dossiers par instructeur.....	18

Profil des bénéficiaires

Composition familiale.....	19
Age des bénéficiaires.....	20
Catégorie socio-professionnelle des bénéficiaires.....	21
Précarité et surendettement.....	22

Le logement

Nature du logement.....	23
Statut d'occupation.....	23

VOLET ENERGIE – ELECTRICITE ET GAZ

Données générales

Vue globale des dossiers présentés.....	26
Nombre de dossiers traités en Délégations / Commissions plénières.....	26

Aides financières accordées

Mode d'intervention.....	27
Ventilation des dossiers par instructeur.....	28

Profil des bénéficiaires

Composition familiale.....	29
Age des bénéficiaires.....	30
Catégorie socio-professionnelle des bénéficiaires.....	31
Précarité et surendettement.....	32

VOLET ENERGIE - EAU

Données générales

Vue globale des dossiers présentés.....	34
Nombre de dossiers traités en Délégations / Commissions plénières.....	34

Aides financières accordées

Mode d'intervention.....	35
Ventilation des dossiers par instructeur.....	36

Profil des bénéficiaires

Composition familiale.....	37
Age des bénéficiaires.....	38
Catégorie socio-professionnelle des bénéficiaires.....	39
Précarité et surendettement.....	40

En 2011, le secrétariat FSL a réceptionné 2 776 dossiers (+ 22,5 % / 2010):

- 588 demandes d'aide pour l'accès au logement ;
- 273 demandes d'aide pour le maintien dans le logement ;
- 1 430 demandes d'aide pour des impayés d'énergie répartis ainsi :
 - o 1 028 impayés EDF
 - o 173 impayés GDF
 - o 24 impayés autres électricité
 - o 28 impayés autres gaz
 - o 177 impayés autres énergies
- 485 demandes d'aide pour des impayés d'eau

68,8 % des dossiers ont été traités en délégations ; 31,2 % en commissions plénières.

2 957 décisions ont été prononcées (+ 25,3 % / 2010) :

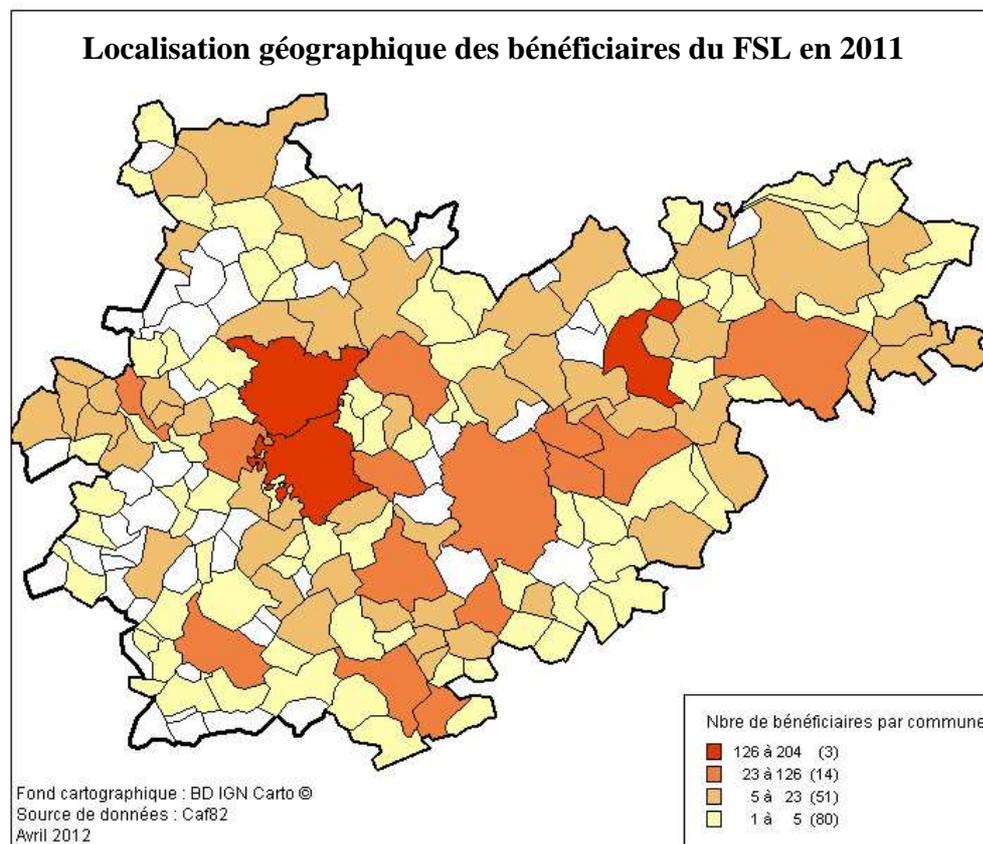
- 2 220 accords (1 428 secours et 792 prêts)
- 328 refus
- 409 ajournements, annulations et non traitements

Le montant du budget s'est élevé à 724 045,65 € (+43 % / 2010).

La moyenne d'aide par dossier est de 326,15 € (+ 12€ / 2010).

Typologies dominantes des bénéficiaires :

- ce sont des monoparents
- ils ont entre 35 et 44 ans
- ils sont chômeurs ou sans activité
- ils perçoivent un minimum social (majoritairement le RSA)
- ils ne sont pas surendettés



VOLET

LOGEMENT

Bilan des aides

pour l'accès au logement

Données générales

➤ Vue globale des dossiers présentés

Décision	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Accord	364	62 %	187	57 %
Refus	120	20 %	62	19 %
Ajournement	69	12 %	58	18 %
Annulation	32	5 %	19	6 %
Non traitement	3	1 %	1	0 %
TOTAL	588	100 %	327	100 %

Les demandes ont majoritairement été accordées (62 %).

1 dossier sur 5 a été refusé.

En parts relatives, il y a plus d'accords qu'en 2010 (+5 pts) mais aussi légèrement plus de refus (+1 pt).

➤ Nombre de dossiers traités en Délégations /Commissions plénières

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Délégations	532	90 %	293	90 %
Commissions	56	10 %	34	10 %
TOTAL	588	100 %	327	100 %

9 dossiers sur 10 ont été traités en délégations.

Les parts relatives aux délégations et commissions plénières n'ont pas évolué par rapport à 2010.

Aides financières accordées

Les 364 accords ont été déclinés en 406 secours et prêts.
 Le total des sommes allouées s'élève à 158 146,26 €(+ 95,9 % / 2010).
 La moyenne d'aide par dossier est de 389,52 € (+ 1222 € / 2010).

➤ Mode d'intervention

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Prêts	292	72 %	139	65 %
Secours	114	28 %	75	35 %
TOTAL	406	100 %	214	100 %

Les aides accordées l'ont été majoritairement sous forme de prêts (72 %).
 La part relative aux prêts a même progressé par rapport à 2010 (+ 7 pts).

➤ Détail des aides

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Dépôt de garantie	354	87 %	187	87 %
1er mois de loyer	52	13 %	27	13 %
TOTAL	406	100 %	214	100 %

Les aides ont très majoritairement été des dépôts de garantie (87 %).
 Les parts relatives aux dépôts de garantie et aux 1^{ers} mois de loyer n'ont pas évolué par rapport à 2010.

➤ Ventilation des dossiers par instructeur

	Nombre de dossiers
Tarn-et-Garonne Habitat	54
Pôle de Valence d'Agen / Montaigu / Lauzerte	45
Pôle de Caussade	42
Pôle de Moissac	40
Pôle de Nègrepelisse	39
Pôle de Montech / Verdun-sur-Garonne	37
Pôle de Castelsarrasin	28
Promologis SA HLM	28
Pôle de Grisolles	23
Pôle de Beaumont-de-Lomagne	15
Centre Communal d'Action Sociale	4
HLM Colomiers Habitat SA	3
CCAS de Caussade	2
CCAS de Castelsarrasin	1
CCAS de Montauban	1
UDAF	1
UDAF Gestion Montauban	1
TOTAL	364

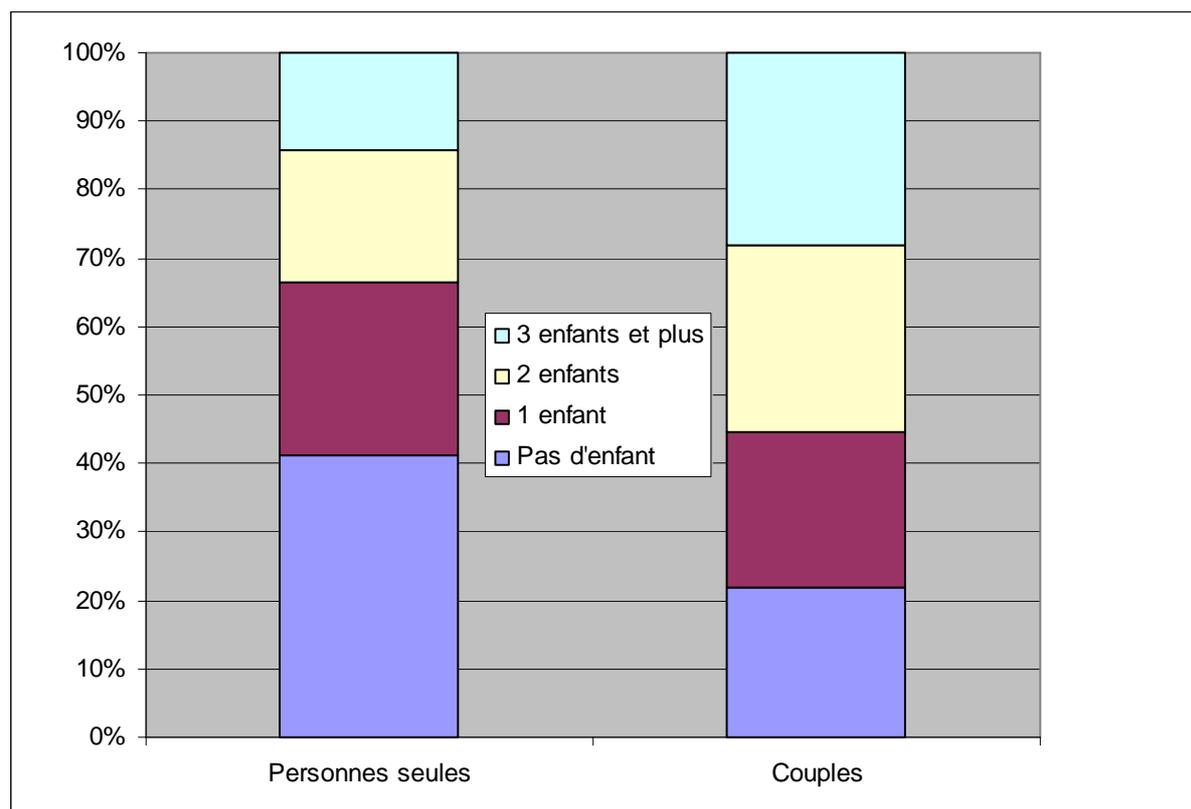
Inconnues : 42

Profil des bénéficiaires

➤ Composition familiale

	Nombre d'enfants à charge				TOTAL
	Pas d'enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	
Personnes seules	125	77	59	43	304
Couples	20	21	25	26	92
TOTAL	145	98	84	69	396

Inconnues : 10

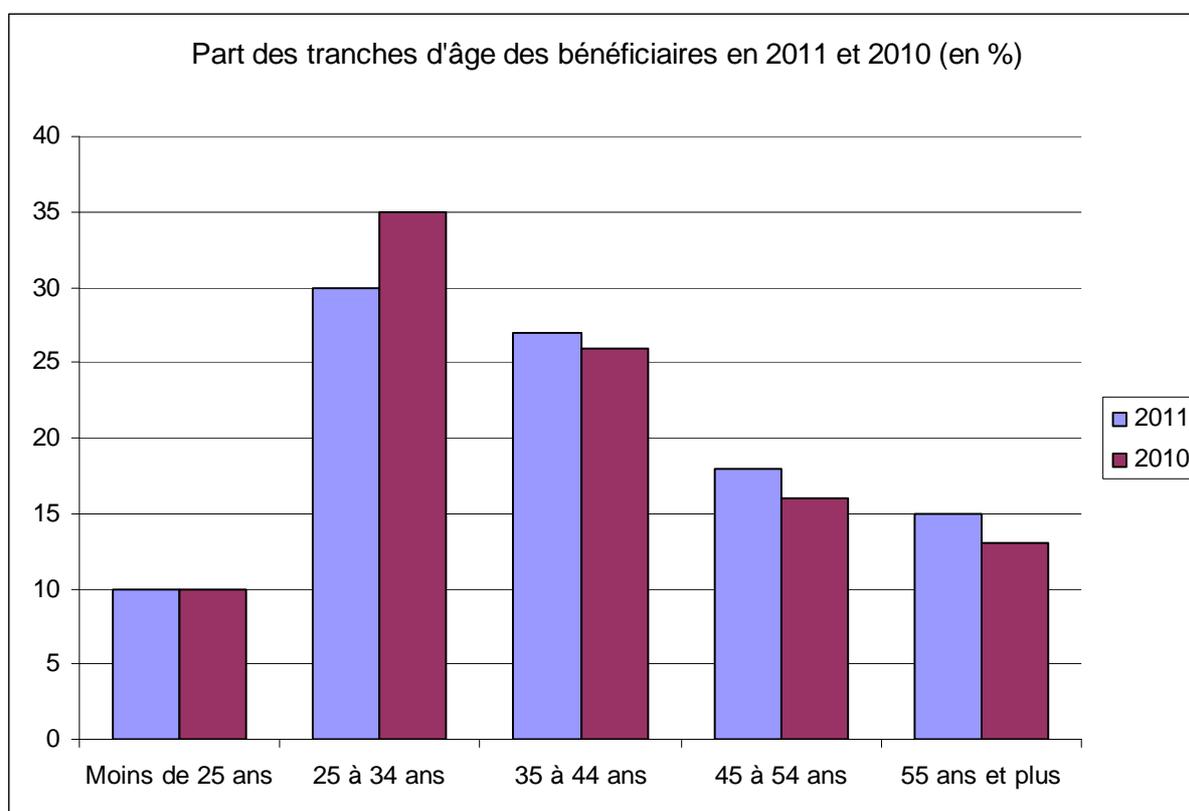


Les bénéficiaires sont très majoritairement des personnes seules (77 %), parmi lesquelles 41 % sont isolées (sans enfant).

Lorsque les bénéficiaires sont des couples (23 %), ce sont le plus souvent des familles nombreuses [3 enfants et plus] (28 % d'entre eux).

➤ Age des bénéficiaires

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Moins de 25 ans	42	10 %	21	10 %
25 à 34 ans	120	30 %	75	35 %
35 à 44 ans	111	27 %	56	26 %
45 à 54 ans	74	18 %	34	16 %
55 ans et plus	59	15 %	28	13 %
TOTAL	406	100 %	214	100 %



La tranche d'âge la plus représentée est celle des 25-34 ans (30 %), suivie de celle des 35-44 ans (27 %).

La moyenne d'âge est de 40 ans.

Le bénéficiaire le plus jeune a 16 ans ; le plus âgé 84 ans.

➤ Catégorie socio-professionnelle des bénéficiaires

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Autres (sans activité, maladie, etc.)	216	53 %	124	58 %
Chômeurs	91	22 %	48	22 %
Actifs ayant un emploi	50	12 %	28	13 %
Retraités	34	8 %	6	3 %
Etudiant ou en formation	5	1 %	3	1 %
Situat° inconnues	10	2 %	5	2 %
TOTAL	406	100 %	214	100 %

3 bénéficiaires sur 4 sont chômeurs ou autres inactifs (part en baisse de 5 pts par rapport à 2010).

La part relative aux actifs est en légère baisse (-1 pt / 2010), celle des retraités en hausse (+5 pts / 2010).

➤ Précarité et surendettement

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Aucun minimum social	103	25 %	47	22 %
RSA	224	55 %	136	64 %
AAH	49	12 %	21	10 %
Les deux prestations	5	1 %	2	1 %
Situat° inconnues	25	6 %	8	4 %
TOTAL	406	100 %	214	100 %

La majorité des bénéficiaires perçoivent au moins un minimum social (68%, dont 1% qui perçoit le RSA et l'AAH).

1 bénéficiaire sur 4 n'a aucun minimum social.

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Pas de surendettement	344	85 %	166	78 %
Surendettement	62	15 %	48	22 %
TOTAL	406	100 %	214	100 %

La grande majorité des bénéficiaires n'est pas en situation de surendettement (85%).

La part des bénéficiaires surendettés a même reculé par rapport à 2010 (-7 pts).

Le logement

➤ Nature du logement

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Immeuble privé	216	53 %	111	52 %
HLM	128	32 %	57	27 %
Maison individuelle	37	9 %	36	17 %
Autre (résidence sociale, caravane)	2	0 %	2	1 %
Situat° inconnues	23	6 %	8	4 %
TOTAL	406	100 %	214	100 %

53 % des bénéficiaires vivent en résidence privée (+1 pt / 2010).

➤ Statut d'occupation du logement

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Locataire parc privé	235	58 %	131	61 %
Locataire parc social	145	36 %	74	35 %
Autre	7	2 %	1	0 %
Situat° inconnues	19	5 %	8	4 %
TOTAL	406	100 %	214	100 %

58 % des bénéficiaires sont locataires dans le parc privé (-3 pts / 2010).

Bilan des aides

pour le maintien dans le logement

Données générales

➤ Vue globale des dossiers présentés

Décision	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Accord	187	68 %	115	59 %
Refus	41	15 %	29	15 %
Ajournement	37	14 %	33	17 %
Annulation	8	3 %	10	5 %
Non traitement	0	0 %	7	4 %
TOTAL	273	100 %	194	100 %

Les demandes ont majoritairement été accordées (68 %).

La part relative aux accords a même progressé par rapport à 2010 (+9 pts).

La part relative aux refus n'a pas évolué (15 %).

➤ Nombre de dossiers traités en Délégations / Commissions plénières

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Délégations	152	56 %	111	57 %
Commissions	121	44 %	83	43 %
TOTAL	273	100 %	194	100 %

Les dossiers ont majoritairement été traités en délégations (56 %).

La part relative aux délégations a toutefois légèrement reculé par rapport à 2010 (-1 pt).

Aides financières accordées

Les 187 accords ont été déclinés en 257 secours et prêts.

Le total des sommes allouées s'élève à 125 341,57 €(+ 54,5 % / 2010).

La moyenne d'aide par dossier est de 487,71 € (- 5679 € / 2010).

➤ Mode d'intervention

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Prêts	97	38 %	53	36 %
Secours	160	62 %	96	64 %
TOTAL	257	100 %	149	100 %

Les aides accordées l'ont été majoritairement sous forme de secours (62 %).

La part relative aux secours a toutefois légèrement reculé par rapport à 2010 (-2 pts).

➤ Ventilation des dossiers par instructeur

	Nombre de dossiers
Pôle de Nègrepelisse	53
Pôle de Moissac	42
Pôle de Castelsarrasin	28
Pôle de Valence d’Agen / Montaigu / Lauzerte	23
Pôle de Montech / Verdun-sur-Garonne	22
Pôle de Grisolles	20
Pôle de Caussade	14
Centre Communal d’Action Sociale	11
UDAF Gestion Montauban	7
Pôle de Beaumont-de-Lomagne	5
Tarn-et-Garonne Habitat	5
CCAS de Caussade	4
CCAS de Castelsarrasin	3
Promologis SA HLM	2
TOTAL	239

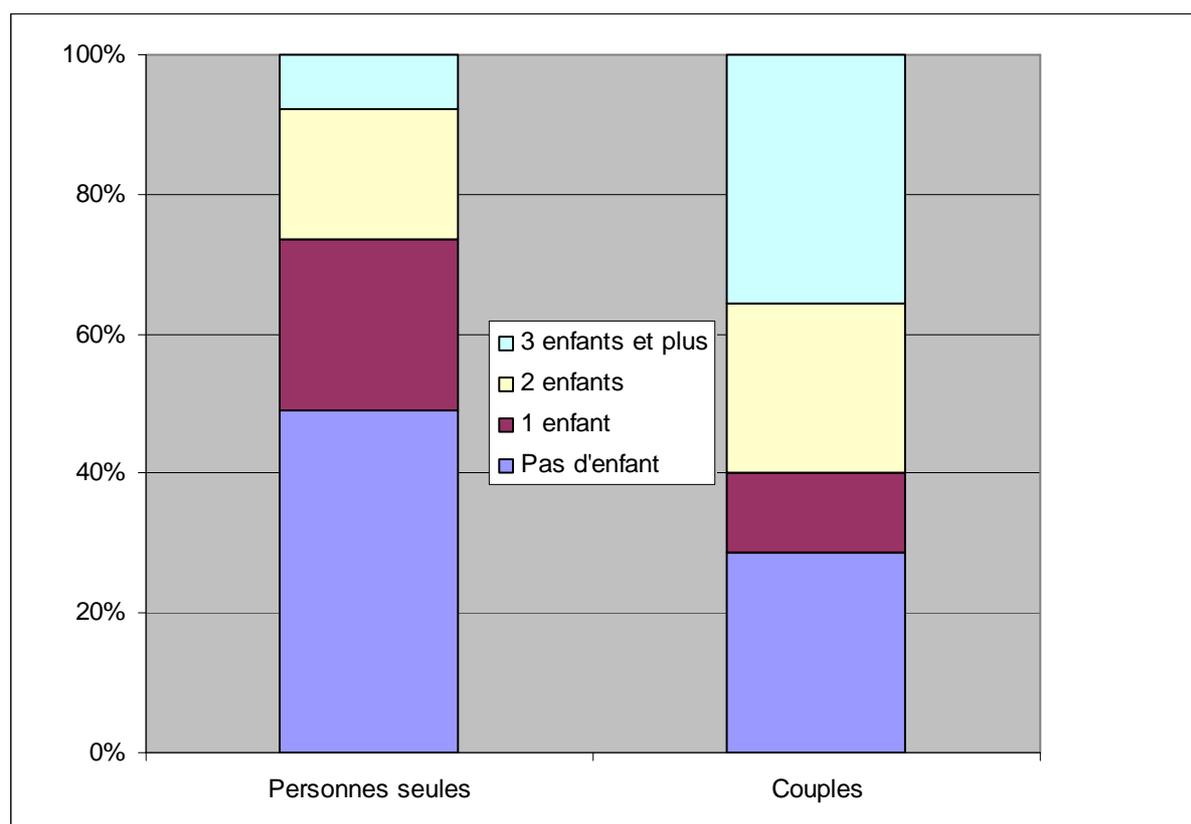
Inconnues : 18

Profil des bénéficiaires

➤ Composition familiale

	Nombre d'enfants à charge				TOTAL
	Pas d'enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	
Personnes seules	89	45	34	14	182
Couples	20	8	17	25	70
TOTAL	109	53	51	39	252

Inconnues : 5

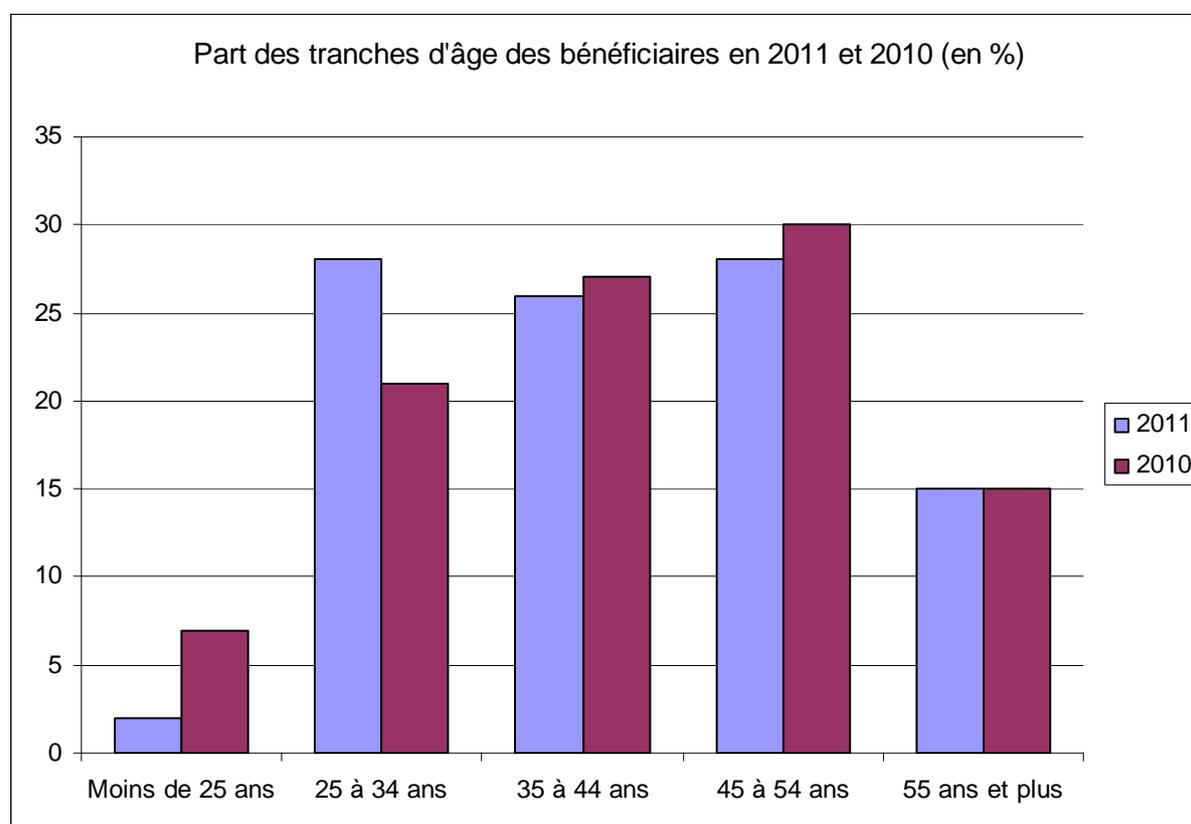


Les bénéficiaires sont majoritairement des personnes seules (72 %), parmi lesquelles 49 % sont isolées.

Lorsque les bénéficiaires sont des couples (28 %), ce sont le plus souvent des familles nombreuses (36 % d'entre eux).

➤ Age des bénéficiaires

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Moins de 25 ans	6	2 %	11	7 %
25 à 34 ans	71	28 %	31	21 %
35 à 44 ans	68	26 %	40	27 %
45 à 54 ans	73	28 %	45	30 %
55 ans et plus	39	15 %	22	15 %
TOTAL	257	100 %	149	100 %



Les tranches d'âge les plus représentées sont les 25-34 ans et 45-54 ans (toutes deux 28 %), suivies de celle des 35-44 ans (26 %).

La moyenne d'âge est de 43 ans.

Les quatre bénéficiaires les plus jeunes ont 21 ans ; le plus âgé 85 ans.

➤ Catégorie socio-professionnelle des bénéficiaires

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Autres (sans activité, maladie, etc.)	119	46 %	60	40 %
Chômeurs	64	25 %	39	26 %
Actifs ayant un emploi	52	20 %	36	24 %
Retraités	16	6 %	8	5 %
Etudiant ou en formation	1	0 %	3	2 %
Situat° inconnues	5	2 %	3	2 %
TOTAL	257	100 %	149	100 %

71 % des bénéficiaires sont chômeurs ou autres inactifs (part en hausse de 5 pts par rapport à 2010).

La part relative aux actifs est en baisse (-4 pts / 2010), celle des retraités en hausse (+1 pt / 2010).

➤ Précarité et surendettement

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Aucun minimum social	93	36 %	47	32 %
RSA	120	47 %	70	47 %
AAH	19	7 %	10	7 %
Les deux prestations	0	0 %	2	1 %
Situat ^o inconnues	25	10 %	20	13 %
TOTAL	257	100 %	149	100 %

La majorité des bénéficiaires perçoivent un minimum social (54 %).
36 % des bénéficiaires n'ont aucun minimum social.

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Pas de surendettement	210	82 %	128	86 %
Surendettement	47	18 %	21	14 %
TOTAL	257	100 %	149	100 %

La grande majorité des bénéficiaires n'est pas en situation de surendettement (82 %).

La part des bénéficiaires surendettés a toutefois progressé par rapport à 2010 (+4 pts).

Le logement

➤ Nature du logement

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Immeuble privé	102	40 %	54	36 %
HLM	129	50 %	54	36 %
Maison individuelle	19	7 %	22	15 %
Autre (résidence sociale, caravane)	1	0 %	4	3 %
Situat° inconnues	6	2 %	15	10 %
TOTAL	257	100 %	149	100 %

1 bénéficiaire sur 2 réside en HLM (+14 pts / 2010).

➤ Statut d'occupation du logement

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Locataire parc privé	115	45 %	72	48 %
Locataire parc social	136	53 %	62	42 %
Situat° inconnues	6	2 %	15	10 %
TOTAL	257	100 %	149	100 %

53 % des bénéficiaires sont locataires dans le parc social (+11 pts / 2010).

VOLET

ENERGIE

Bilan des aides
pour les impayés
d'électricité et de gaz

Données générales

➤ Vue globale des dossiers présentés

Décision	EDF	GDF	Autres Electricité	Autres Gaz	Autres Energies	TOTAL	Part
Accord	779	120	18	22	154	1 093	76%
Refus	102	17	3	1	11	134	9%
Ajournement	67	22	1	3	6	99	7%
Annulation	71	12	2	1	6	92	6%
Non traités	9	2	0	1	0	12	1%
TOTAL	1028	173	24	28	177	1 430	
Part	72%	12%	2%	2%	12%		100%

Les demandes concernent principalement l'électricité (74 %), puis le gaz (14 %), et enfin les autres énergies (12 %).

Elles ont très majoritairement été accordées (76 %).

9 % des dossiers présentés ont été refusés.

➤ Nombre de dossiers traités en Délégations / Commissions plénières

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Délégations	845	59 %	858	64 %
Commissions	585	41 %	485	36 %
TOTAL	1 430	100 %	1 343	100 %

Les dossiers ont majoritairement été traités en délégations (59 %).

La part relative aux délégations a toutefois reculé par rapport à 2010 (-5 pts).

Aides financières accordées

Les 1 093 accords ont été déclinés en 1 137 secours et prêts.

Le total des sommes allouées s'élève à 358 124,86 €(+ 24,6 % / 2010).

La moyenne d'aide par dossier est de 314,97 € (+ 853 € / 2010).

➤ Mode d'intervention

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Prêts	334	29 %	302	32 %
Secours	803	71 %	636	68 %
TOTAL	1 137	100 %	938	100 %

Les aides accordées l'ont été majoritairement sous forme de secours (71 %).

La part relative aux secours a même progressé par rapport à 2010 (+3 pts).

➤ Ventilation des dossiers par instructeur

	Nombre de dossiers
Pôle de Moissac	195
Pôle de Montech / Verdun-sur-Garonne	154
Pôle de Nègrepelisse	154
Pôle de Castelsarrasin	151
Pôle de Valence d’Agen / Montaigu / Lauzerte	120
Pôle de Caussade	91
Pôle de Grisolles	86
Pôle de Beaumont-de-Lomagne	62
CCAS de Caussade	19
UDAF Gestion Montauban	17
Centre Communal d’Action Sociale	15
CCAS de Castelsarrasin	7
Pôle de Montauban – Labat	7
Pôle de Dév. Soc. de Montauban – Les Chênes	3
Conseil Général	2
Pôle du Centre – Villebourbon	2
Pôle de Montauban – Unal	2
ADIAD – Service SAS SP	1
CCAS de Montauban	1
CIAS de Valence d’Agen	1
Pôle de Valence d’Agen	1
TOTAL	1 091

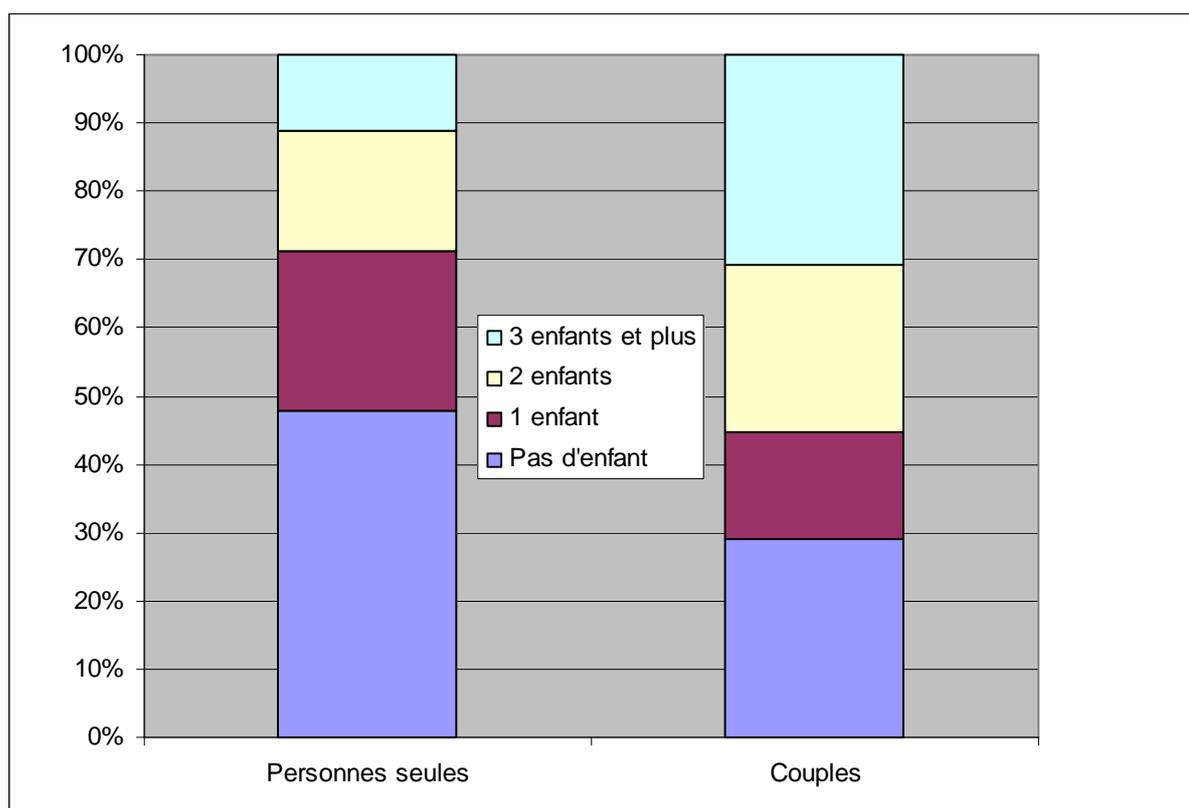
Inconnues : 46

Profil des bénéficiaires

➤ Composition familiale

	Nombre d'enfants à charge				TOTAL
	Pas d'enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	
Personnes seules	304	149	112	71	636
Couples	137	74	116	146	473
TOTAL	441	223	228	217	1109

Inconnues : 28

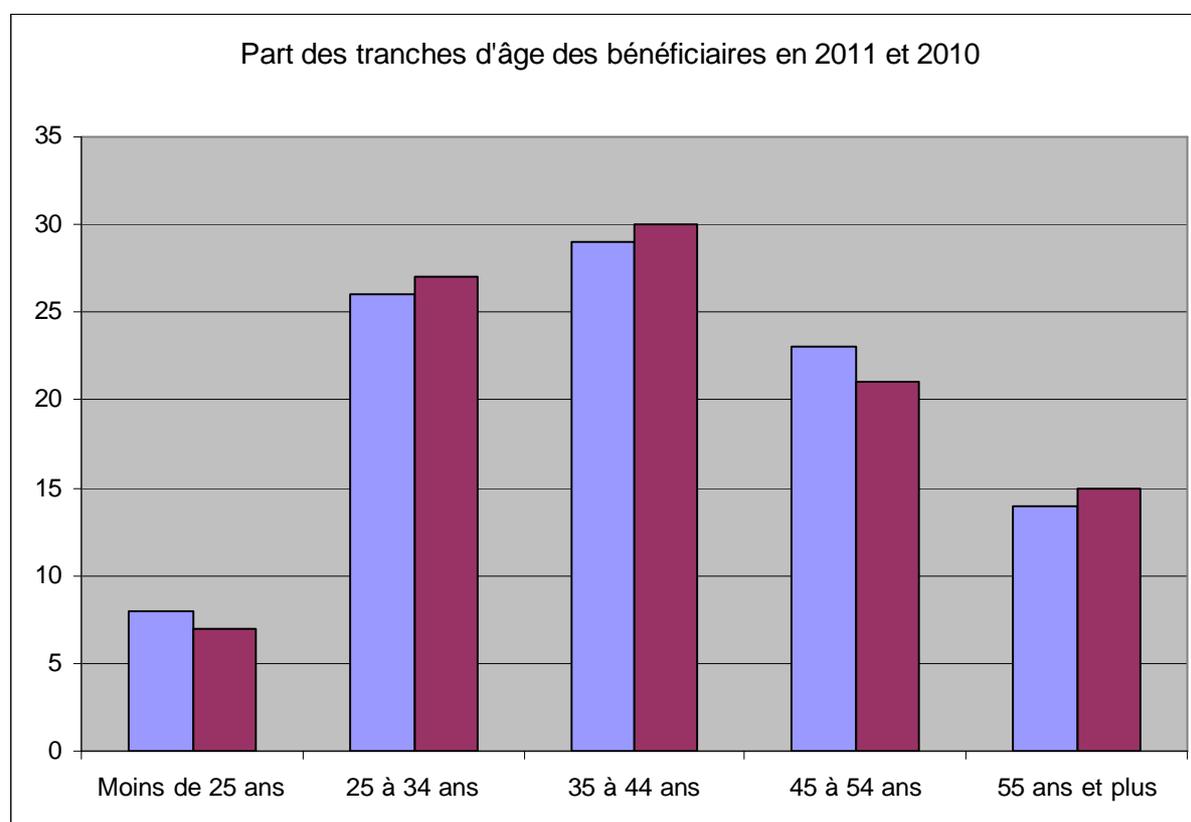


Les bénéficiaires sont majoritairement des personnes seules (57 %), parmi lesquelles 48 % sont isolées.

Lorsque les bénéficiaires sont des couples (43 %), ce sont le plus souvent des familles nombreuses (31 % d'entre eux).

➤ Age des bénéficiaires

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Moins de 25 ans	87	8 %	63	7 %
25 à 34 ans	300	26 %	251	27 %
35 à 44 ans	332	29 %	284	30 %
45 à 54 ans	257	23 %	195	21 %
55 ans et plus	161	14 %	145	15 %
TOTAL	1 137	100 %	938	100 %



La tranche d'âge la plus représentée est celle des 35-44 ans (29 %), suivie de celle des 25-34 ans (26 %).

La moyenne d'âge est de 41 ans.

Les trois bénéficiaires les plus jeunes ont 19 ans ; les deux plus âgés 87 ans.

➤ Catégorie socio-professionnelle des bénéficiaires

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Autres (sans activité, maladie, etc.)	559	49 %	427	46 %
Chômeurs	208	18 %	177	19 %
Actifs ayant un emploi	273	24 %	217	23 %
Retraités	59	5 %	61	7 %
Etudiant ou en formation	10	1 %	4	0 %
Situat° inconnues	28	2 %	52	6 %
TOTAL	1 137	100 %	938	100 %

67 % des bénéficiaires sont chômeurs ou autres inactifs (part en légère hausse de 2 pts par rapport à 2010).

La part relative aux actifs est en légère hausse (+1 pt / 2010), celle des retraités en baisse (-2 pts / 2010).

➤ Précarité et surendettement

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Aucun minimum social	342	30 %	287	31 %
RSA	492	43 %	418	45 %
AAH	92	8 %	105	11 %
Les deux prestations	1	0 %	5	1 %
Situat° inconnues	210	18 %	123	13 %
TOTAL	1 137	100 %	938	100 %

La majorité des bénéficiaires perçoivent un minimum social (51 %).
30 % des bénéficiaires n'ont aucun minimum social.

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Pas de surendettement	947	83 %	753	80 %
Surendettement	190	17 %	185	20 %
TOTAL	1 137	100 %	938	100 %

La grande majorité des bénéficiaires n'est pas en situation de surendettement (83 %).

La part des bénéficiaires surendettés a même reculé par rapport à 2010 (-3 pts).

Bilan des aides

pour les impayés d'eau

Données générales

➤ Vue globale des dossiers présentés

Décision	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Accord	395	81 %	298	74 %
Refus	33	7 %	36	9 %
Ajournement	34	7 %	48	12 %
Annulation	22	5 %	14	3 %
Non traitement	1	0 %	6	1 %
TOTAL	485	100 %	402	100 %

Les demandes ont très majoritairement été accordées (81 %).

La part relative aux accords a d'ailleurs progressé par rapport à 2010 (+7 pts), et celle des refus reculé (-2 pts).

➤ Nombre de dossiers traités en Délégations / Commissions plénières

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Délégations	380	78 %	328	82 %
Commissions	105	22 %	74	18 %
TOTAL	485	100 %	402	100 %

Les dossiers ont très majoritairement été traités en délégations (78 %).

La part relative aux délégations a toutefois reculé par rapport à 2010 (-4 pts).

Aides financières accordées

Les 395 accords ont été déclinés en 420 secours et prêts.
Le total des sommes allouées s'élève à 82 432,96 €(+ 44,2 % / 2010).
La moyenne d'aide par dossier est de 196,27 € (+ 1246 € / 2010).

➤ Mode d'intervention

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Prêts	69	16 %	50	16 %
Secours	351	84 %	261	84 %
TOTAL	420	100 %	311	100 %

Les aides accordées l'ont été très majoritairement sous forme de secours (84 %).

Les parts relatives aux prêts et aux secours n'ont pas évolué par rapport à 2010.

➤ Ventilation des dossiers par instructeur

	Nombre de dossiers
Pôle de Nègrepelisse	96
Pôle de Valence d'Agen / Montaigu / Lauzerte	64
Pôle de Montech / Verdun-sur-Garonne	62
Pôle de Grisolles	37
Pôle de Caussade	36
Pôle de Castelsarrasin	35
Pôle de Moissac	28
Pôle de Beaumont-de-Lomagne	24
CCAS de Caussade	13
Centre Communal d'Action Sociale	7
UDAF Gestion Montauban	4
CCAS de Castelsarrasin	2
Conseil Général	1
Mairie de Montauban	1
TOTAL	410

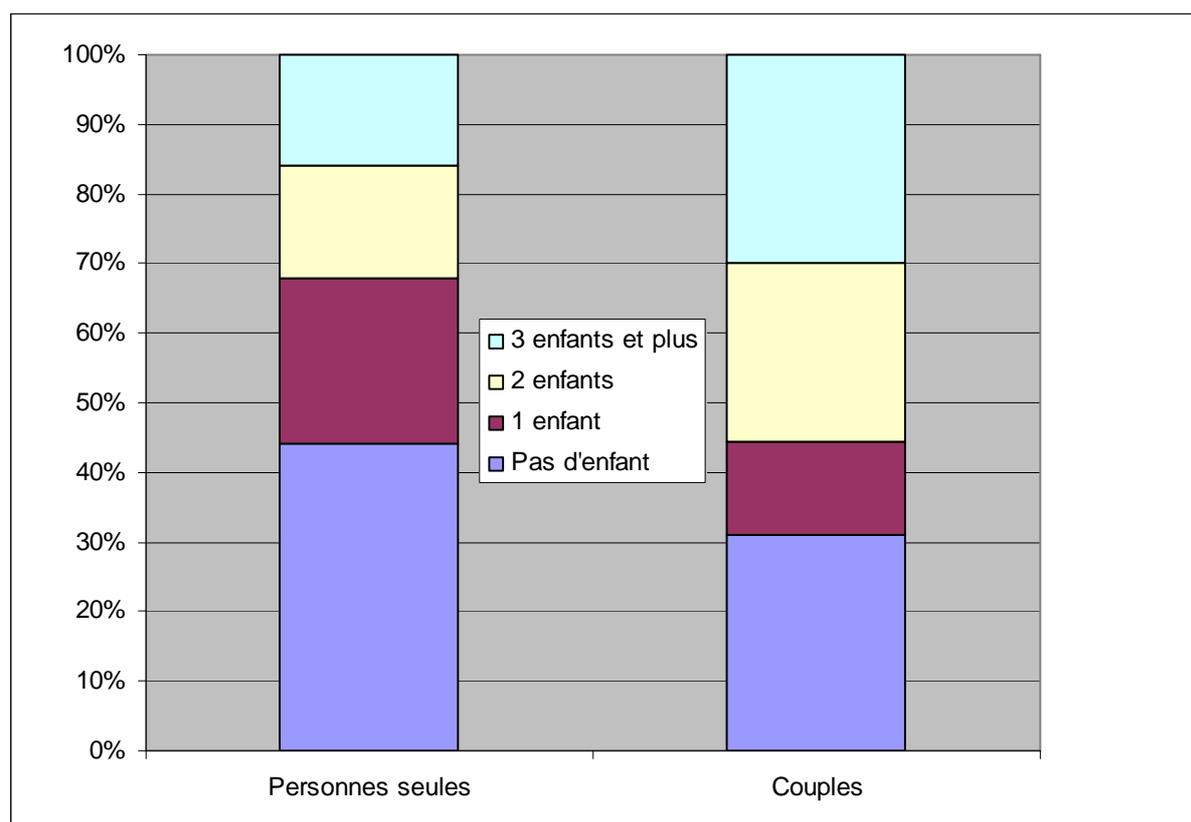
Inconnues : 10

Profil des bénéficiaires

➤ Composition familiale

	Nombre d'enfants à charge				TOTAL
	Pas d'enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	
Personnes seules	103	56	38	37	234
Couples	52	22	43	50	167
TOTAL	155	78	81	87	401

Inconnues : 19

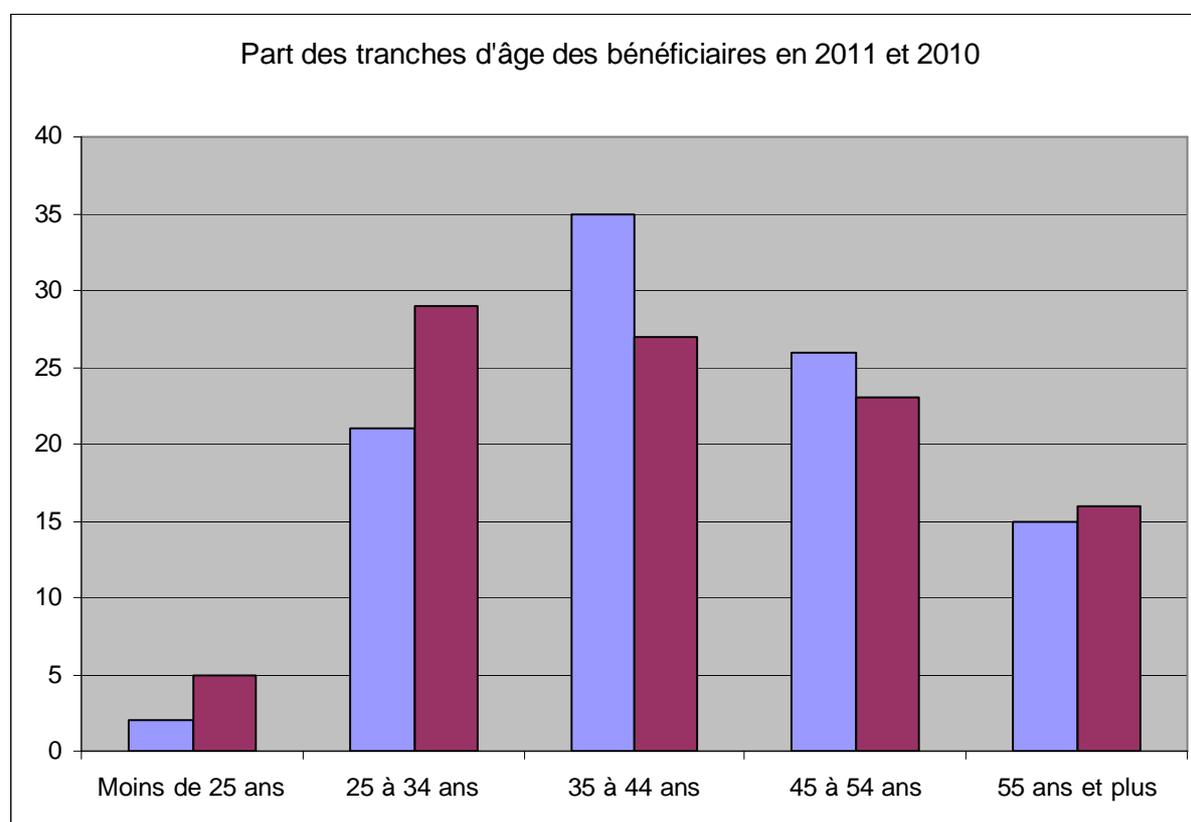


Les bénéficiaires sont majoritairement des personnes seules (58 %), parmi lesquelles 44 % sont isolées.

Lorsque les bénéficiaires sont des couples (42 %), ils sont le plus souvent sans enfant (31 % d'entre eux).

➤ Age des bénéficiaires

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Moins de 25 ans	10	2 %	14	5 %
25 à 34 ans	89	21 %	90	29 %
35 à 44 ans	148	35 %	84	27 %
45 à 54 ans	108	26 %	73	23 %
55 ans et plus	65	15 %	50	16 %
TOTAL	420	100 %	311	100 %



La tranche d'âge la plus représentée est celle des 35-44 ans (35 %), suivie de celle des 45-54 ans (26 %).

La moyenne d'âge est de 43 ans.

Les deux bénéficiaires les plus jeunes ont 20 ans ; le plus âgé 86 ans.

➤ Catégorie socio-professionnelle des bénéficiaires

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Autres (sans activité, maladie, etc.)	210	50 %	157	50 %
Chômeurs	81	19 %	55	18 %
Actifs ayant un emploi	86	20 %	74	24 %
Retraités	21	5 %	15	5 %
Etudiant ou en formation	3	1 %	0	0 %
Situat° inconnues	19	5 %	10	3 %
TOTAL	420	100 %	311	100 %

69 % des bénéficiaires sont chômeurs ou autres inactifs (part en légère hausse de 1 pt par rapport à 2010).

La part relative aux actifs est en baisse (- 4 pts / 2010).

➤ Précarité et surendettement

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Aucun minimum social	130	31 %	99	32 %
RSA	187	45 %	142	46 %
AAH	36	9 %	23	7 %
Les deux prestations	0	0 %	2	1 %
Situat° inconnues	67	16 %	45	14 %
TOTAL	420	100 %	311	100 %

La majorité des bénéficiaires perçoivent un minimum social (54 %).
31 % des bénéficiaires n'ont aucun minimum social.

	Dossiers présentés en 2011		Dossiers présentés en 2010	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Pas de surendettement	352	84 %	246	79 %
Surendettement	68	16 %	65	21 %
TOTAL	420	100 %	311	100 %

La grande majorité des bénéficiaires n'est pas en situation de surendettement (84 %).

La part des bénéficiaires surendettés a même reculé par rapport à 2010 (-5 pts / 2010).

PROGRAMMATION ACTUALISEE DES OPERATIONS 2012

Opérateur	Commune	Opération	PLUS		PLAI		PALULOS communale	PSLA	SUBVENTION	R
			AA	NEUF	AA	NEUF				
TGH	Moissac	Magenta	6		3				24 000,00 €	X
TGH	Moissac	Rue du Pont	3		1				8 000,00 €	X
ERILIA	Montech	Rte de la Tour de Ronde		15		9			81 000,00 €	X
COLOMIERS	Aucamville		29		11			15	99 000,00 €	
COLOMIERS	Labastide St P			62		19		10	171 000,00 €	
COLOMIERS	Moissac	Cote des lièvres		47		12			96 000,00 €	
PROMOLOGIS	Caussade	Caussade		4		5			40 000,00 €	
MAIRIE LA SALVETAT BELMONTET	Salvetat B.	Ancien presbytère					1		2 000,00 €	
TOTAUX			166		60		1	25	521 000,00 €	

R : réceptionné